

Au fil de l'eau...



Informations municipales



Août 2025

SOMMAIRE



EDITO DU MAIRE	3
INFOS MUNICIPALES	
Le 28 août à 14h30 : Inauguration Le secteur d'Aveney protégé des poids lourds	4-5
Un énorme dépôt sauvage	6
Le DICRIM : tout ce que vous devez savoir sur les risques majeurs	7
Un nouveau système pour améliorer le tri des déchets recyclables par les usagers	8
Elaguez vos arbres, vous aurez une meilleure connexion	9
Retrait-gonflement des argiles	10
Vrai ou faux ?	11
Après 6 ans ...	12
Atemax Dossier d'urbanisme en ligne	13
Tarifs périscolaire et de l'extrascolaire	14-15
INTERVIEW	16-17
BREVES	18-24
NATURE / ENVIRONNEMENT	25-27
PREVENTION	28-32
ENFANCE ET JEUNESSE	33-43

MANIFESTATIONS PASSÉES	
80e anniversaire du 8 mai 1945	44
Concert Tournoi de pétanque	45
Voyage à Fougerolles	46
Au Bon'r la forme Mardi des rives	47
Exposition des talents	48-49
MANIFESTATIONS A VENIR	
Tout Besançon Vole	50
Forum des Associations	51
Ateliers 2.0 Atelier mémoire	52
Livres dans la boucle Journée nettoyage, tous ensemble	53
Chantier participatif Animation LPO	54
Marché de Noël à Montreux	55
LES ASSOCIATIONS	56-63
CONSEIL MUNICIPAL	64
UN COIN DE LECTURE	65-66
UN MOMENT DE DÉTENTE	67-70
ÉTAT-CIVIL / AGENDA	71



Comité de rédaction : Laurent DELMOTTE, Danièle BRIOT, Sylvia ESSERT, Laurence MALBRANQUE, Melinda PHILIPPE,
France-Hélène ALIX, Jean Paul ARENA, Tony MENANTEAU.

Mise en page : Juliette QUIROT

Directeur de la publication : Marie-Jeanne BERNABEU



Après un printemps pluvieux, la canicule s'est invitée dès les premiers jours de l'été.

Habitants, parents, enfants, agents ont fait preuve de résilience devant cet épisode exceptionnel.

Ensemble, préparons la rentrée de septembre, pensons à l'avenir.

Le réchauffement climatique nous dicte déjà la ligne directrice des prochains investissements, en particulier pour l'école.

L'équipe municipale et moi-même sommes également très attachés à l'écoute, au service de la population qui peut s'exprimer et participer aux projets qui émergent pour ne laisser personne à l'écart de nos choix.

Les grands programmes de travaux ont été finalisés cet été.

Restera en cette fin d'année, la nouvelle phase de travaux sur le versant de Planoise, les falaises de la Grande rue, afin de protéger les habitants exposés aux risques naturels et gérer le glissement de terrain. Les travaux du cimetière en coordination avec GBM et l'espace polyvalent vont démarrer.

Focus sur le budget 2025 : 2,6 millions d'euros d'investissement pour construire notre avenir. Les taux d'imposition sont restés inchangés en 2025.

Les demandes de subventions pour les projets ont été très importantes qu'ils s'agissent, de l'État, de la Région, du Conseil Départemental, de GBM, de la Caisse d'Allocations Familiales.

La commune va vers une politique d'amélioration des espaces et des équipements publics.

Nous avons différents projets en perspectives :

- Préparation d'un « espace jeunes » : pour permettre aux jeunes de disposer d'un véritable lieu de rencontres et de vie (en mettant à leur disposition la maison occupée jusqu'alors par la microcrèche). Nos aînés occuperont ces salles les mardis et mercredis après midi.

- Les anciens locaux du Relais Petite Enfance de la rue Saint Vincent seront affectés à une petite salle de convivialité.

- Lancement des travaux de réfection des trottoirs et de la voirie au parc des Grands Prés, aux Blottets,

sécurisation du virage Chenoz/Combots, et du rond-point du cimetière.

- Les terrains de pétanque sont attendus pour cet automne,

- Amélioration du cimetière communal actuel avec des reprises de concession.

- Reprise du dossier des études en vue de l'espace polyvalent : salle de convivialité et gymnase.

- Eclairage en leds par une remise à niveau des candélabres avec le concours de Grand Besançon Métropole.

Nous poursuivons tous la politique de développement économique et touristique en renforçant notamment l'attractivité de la base nautique et du centre-ville grâce à une signalétique appropriée.

- Mise en place d'une borne de recharge électrique promise en cette fin 2025.

- Nous maintenons le « bien vivre », la qualité du lien social à Avanne-Aveney et des services à la population. Différents ateliers vous sont proposés : ateliers de mémoire, d'informatique, chantiers participatifs

- Maintien d'un niveau de subvention du budget communal au CCAS pour développer les opérations envers la population, des plus jeunes aux plus âgés et des personnes les plus fragiles.

- Soutien aux associations locales qui dynamisent notre commune.

- Accompagnement des grands événements du territoire, festifs, sportifs et culturels .

- Poursuite et fin des travaux de restauration de l'église.

- Fin des travaux en matière d'aménagement du territoire et logement (PLH), des travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) pour une adoption du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

- Sans omettre le Plan Communal de Sauvegarde.

Voilà un programme de rentrée bien rempli.

Merci d'être toujours plus nombreux à avancer ensemble pour le bien vivre ensemble à Avanne Aveney.

Bonne rentrée.



LE 28 AOUT A 14H30 : INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX

Le jeudi 28 août, à 14h30, rendez-vous en mairie pour inaugurer les trois bâtiments :

- Deux logements sociaux au 6A et 6B rue Saint-Vincent
- Le pôle petite enfance sis 11 rue de l'Eglise
- L'extension du bâtiment de restauration scolaire au 7 rue de l'Eglise

Le pôle petite enfance

La sous-commission sécurité incendie a émis un avis favorable à l'ouverture au public : le maire a pu signer l'arrêté d'autorisation n° ERP-2025-34 du 6 mai 2025.

Pour mémoire, et avec toute la transparence qui s'impose, le marché de travaux a été voté pour 644 574,70 € HT et des avenants pour un montant total de 107 100 € HT ont été signés.

Les co-financeurs sont : la CAF 25, le Département, la Région, GBM pour un montant total de 530 461 €



Logements du 6 rue Saint-Vincent



Après une annonce affichée en mairie, 14 dossiers ont été instruits et la commission d'attribution des logements communaux a statué le 2 juillet dernier. Des nouveaux habitants pourront prochainement intégrer le 6A et le 6B de la rue Saint Vincent.

Ce chantier, sous maîtrise d'œuvre Soliha, permet d'augmenter l'offre de logements communaux conventionnés. Le coût des travaux et honoraires s'élèvent à 417 610, 13 € HT.

Les co-financeurs sont : l'Etat, le Département, GBM pour un montant total de 194 163 €.

Extension du restaurant scolaire

La première réunion de chantier s'est tenue le 24 septembre 2024 et un an plus tard, dans le respect des délais prévus, l'extension est opérationnelle. Un espace de 58 m² et 20 places assises supplémentaires a été créé. Ce projet est financé à hauteur de 234 558.76 € HT, avec un avenant de 1 950.00 €.



Les co-financeurs sont : l'Etat, le Département pour un montant de 85 096 €.



Sécurisation des falaises de la Côte de Planoise

Une consultation pour un marché de maîtrise d'œuvre a été lancée le 10/09/2024 pour la sécurisation des falaises de la côte de Planoise, avec une remise des offres attendue pour le 09/10/2024. Après négociation, le conseil municipal a attribué ce marché au profit de la société SAS GEOLITHE située à CROLLES (38) pour un montant de 64 745.00 € HT.

Le croisement des données entre les aléas et les enjeux permettra d'affiner le niveau de risque et ses localisations précises afin de préparer un dossier de consultation des entreprises qui seront choisies pour les travaux de purge, d'entretien des filets existants et d'installation de nouveaux dispositifs le cas échéant.

Le diagnostic a été présenté le 2 juillet aux élus et le sera à la population à la rentrée de septembre 2025.

Le maître d'œuvre revoit à la baisse le coût des travaux prévisionnels et c'est une bonne nouvelle : de l'ordre de 350 000 €, contre une enveloppe de 500 000 € initialement envisagée sur deux ans.

Co-financeur : Fonds Barnier pour la prévention des risques naturels pour un montant à confirmer de 232 300 €

Les habitants de la Grande rue sont invités à participer à une réunion de présentation du diagnostic par Géolithe qui est prévue le mercredi 3 septembre 2025 à 18h en salle du conseil municipal.

LE SECTEUR D'AVENEY PROTÉGÉ DES POIDS LOURDS



Chaque année, les services de l'Etat (Direction Interdépartementale des Routes Est) coupe la circulation sur la RN83 entre Beure et Larnod afin d'engager en toute sécurité les travaux d'entretien. Et chaque année, malgré un barrage au rond-point de Beure, des chauffeurs de poids lourds s'engagent sur la rue de Beure par l'ancienne usine d'équarrissage SECANIM en suivant machinalement leur GPS sans se soucier des panneaux d'interdiction.

Les habitants ont encore le souvenir traumatisant de ce PL polonais qui a poussé l'ineptie jusqu'à bloquer son camion entre deux gouttières de toiture au niveau du 6 rue de Beure.

Cet été, des « travaux non-courants » ont été programmés sur la RN83 : le chantier a été prévu sur six semaines au lieu d'une seule. La crainte d'une vague continue de PL dans le secteur d'Aveney a conduit la mairie à choisir la manière forte : créer une chicane qui n'autorise le passage que des VL et des camions de service de 10 mètres (collecte des déchets notamment). Cette sécurisation a un coût élevé : 1 905 € TTC de blocs béton posés par la société locale Accobat et 602 € TTC de panneaux de signalisation. C'est le coût assumé pour la sécurité des habitants d'Aveney mais c'est surtout celui de l'incivilité.

UN ÉNORME DÉPÔT SAUVAGE DE DÉCHETS ÉLIMINÉS GRÂCE À LA SOLIDARITÉ



Depuis des années, un important dépôt a été constitué dans la côte de Planoise côté Avanne-Aveney. Composé pour l'essentiel de bidons en plastique identiques, tout laisse à croire qu'il s'agit des méfaits d'un professionnel peu scrupuleux de la nature. Mais le site a profité à d'autres opportunistes sans vergogne : caisses, sacs, bouteilles, tissu, canettes, métal, bijoux, etc... Au total, 15 m³ de bidons ont été enlevés, et encore une dizaine de m³ pour le reste des déchets.

Une opération d'enlèvement a été réalisée par beau temps le samedi 5 avril 2025.



A peine celui-ci purgé, un autre dépôt de moindre ampleur a été repéré sur le même coteau à une centaine de mètres !

Le maire a pu remercier vivement tous les services et bénévoles qui ont pris part à ce nettoyage : Grand Besançon Métropole, le Sybert, l'association Avalfort, les scouts Éclaireurs, le BSA, et Bernard Jouffroy pour le treuil si précieux, sans oublier nos personnels communaux, Alain, Farid, Sébastien et Tony.

Il paraît nécessaire de rappeler que le dépôt sauvage de déchets peut valoir entre 35 € et 1 500 € d'amende selon les circonstances.



Avant



Après

LE DICRIM : TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES RISQUES MAJEURS

DICRIM

Document d'Information Communal sur les risques Majeurs



Inscrite dans le code de l'environnement, la réalisation du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) est une obligation réglementaire pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur. L'objectif est d'informer la population (administrés, touristes...) de l'existence du risque et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place. Il contribue ainsi à responsabiliser chaque citoyen pour sa propre mise en sécurité, renforçant l'efficacité des mesures mises en œuvre par la collectivité dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le risque d'inondation est le risque majeur reconnu depuis 2008 par un Plan de Prévention des Risques (PPR) sur la commune d'Avanne-Aveney. Ce document, arrêté par le préfet, est important parce qu'il influe sur les décisions, notamment en matière de constructibilité des parcelles.

Mais il n'est pas nécessaire d'être couvert par un PPR et d'être contraint par la loi pour comprendre l'utilité de la prévention des risques auprès des habitants.

Un camion citerne rempli de produits toxiques qui se renverse sur la RN 83, une explosion due au réseau de gaz, une inondation qui menace la digue du canal, un glissement de terrain, un feu de forêt,... ça n'arrive pas qu'aux autres.

Il est vrai que l'intervention en urgence, la gestion de crise, la résolution des problèmes posés par une situation inhabituelle relèvent des professionnels : les services d'urgence, les autorités de police, les agents communaux, les élus réquisitionnés, les opérateurs économiques compétents dans leurs domaines respectifs.

Mais il est un levier particulièrement efficace qui peut faire qu'une crise bascule ou non dans la catastrophe sans contrôle : la vigilance citoyenne. Le citoyen informé, conscient des risques et concerné par l'organisation de crise participera grandement dans la maîtrise de cette crise.

La connaissance du risque, de l'organisation des autorités, des systèmes d'alerte, des bons réflexes participe de la prévention du risque, dont l'instrument est le DICRIM.

Beaucoup de travail reste à faire à Avanne-Aveney : les habitants doivent se réapproprier le signal d'alerte, la réserve communale de sécurité civile doit être constituée, des exercices grandeur réelle sont indispensables au moins une fois par mandat...

Avec ce DICRIM et le nouveau Plan Communal de Sauvegarde (PCS), outil opérationnel à disposition des élus, nous avons des procédures à nous approprier, une conscience commune des risques et des enjeux, et les moyens de limiter les dégâts en cas de crise pour un retour à la normale le plus rapidement possible.

UN NOUVEAU SYSTÈME POUR AMÉLIORER LE TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES PAR LES USAGERS

LE SAVIEZ-VOUS ?

Grand Besançon Métropole équipe ses camions de collecte des déchets d'un système de détection des erreurs de tri



Tri... ns... llectif!

Grand Besançon Métropole

Depuis plus de 12 ans, la mise en place de la redevance incitative a permis de réduire de 42 % la quantité d'ordures ménagères résiduelles (bac gris). Aujourd'hui, un habitant du Grand Besançon produit en moyenne 132 kg de déchets résiduels par an, contre 246 kg pour la moyenne nationale (chiffres ADEME 2024). Une réussite qui permet à la collectivité de proposer une redevance annuelle par habitant inférieure de 40 € à la moyenne française.

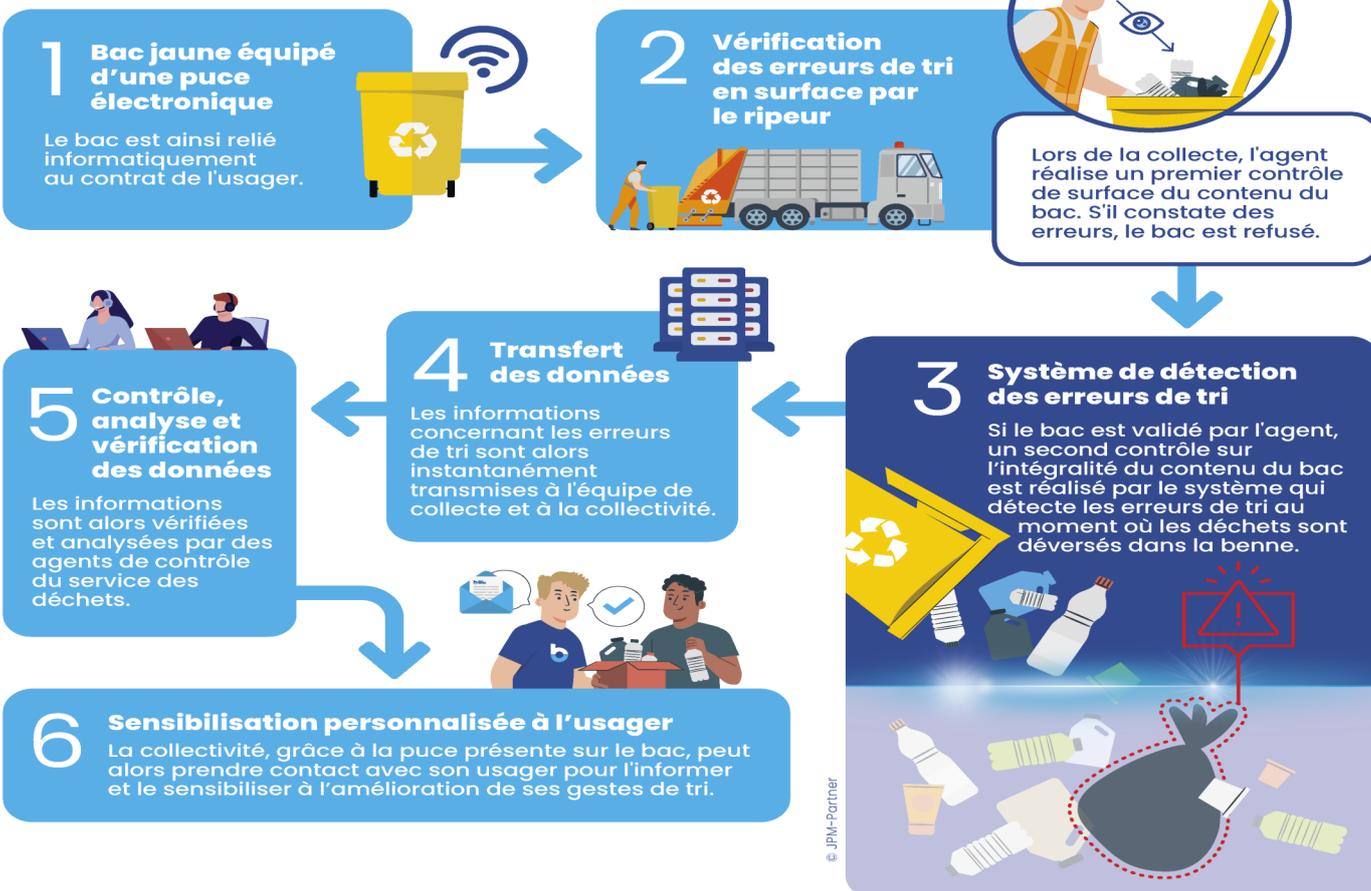
Toutefois, le tri dans les bacs jaunes connaît d'importantes difficultés : le taux d'erreurs a atteint en 2024 le niveau record de 27 % soit 3 500 tonnes de déchets mal triés ! **2 fois sur 3, il s'agit de déchets** (recyclables ou

non) **déposés dans des sacs**. Cette erreur trop fréquente doit être corrigée.

Au-delà de la perte de matières recyclables, ces erreurs représentent un surcoût important : 1,1 million d'euros par an, financé par l'ensemble des usagers. Plus préoccupant encore, certains déchets dangereux déposés dans les bacs ont provoqué 5 départs de feu dans les bennes, en moins d'un an, mettant en danger les agents et le matériel.

Pour remédier à cette situation, Grand Besançon Métropole met en place un **Système de Détection des Erreurs (SDE)**. Cette solution innovante, basée sur l'intelligence artificielle, viendra renforcer le système informatique embarqué existant dans les camions de collecte. L'objectif : améliorer la qualité du tri et sensibiliser de façon personnalisée les usagers dont le bac est mal trié.

PLUS D'INFOS POUR
**MIEUX COMPRENDRE
LE MONDE DES DÉCHETS**



ELAGUEZ VOS ARBRES, VOUS AUREZ UNE MEILLEURE CONNEXION

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



Vous êtes propriétaire de terrain ? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe



Pour avoir une bonne connexion réseaux, pensez aussi à élaguer vos arbres

Travailler, se divertir, échanger... si la connexion aux réseaux est un élément essentiel de notre vie quotidienne, ce que la plupart des gens ignorent, c'est que la végétation, en particulier les arbres, peut avoir un impact sur la qualité de ces connexions

Un élagage régulier favorise la bonne santé et la beauté des arbres, limite le ramassage des feuilles et prévient la chute des branches. Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'une absence d'élagage impacte aussi les réseaux de télécommunication. Entretien régulièrement la végétation aux abords des réseaux aériens prévient leur endommagement. Les frottements sur les câbles ou les chutes de branches en cas d'intempéries (tempêtes, chutes de neige, vents violents) fragilisent les infrastructures et constituent un risque de coupures de câbles voire de chutes de poteaux.

Donc pour rester bien connecté et en sécurité, il faut élaguer.

À qui incombe l'entretien des arbres ?

Ce sont les propriétaires de terrains ou de jardins qui ont la responsabilité de l'entretien de leurs plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Évidemment, le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe.

Le bon conseil « **aménagement** » : Il est recommandé de choisir judicieusement les essences de végétaux ainsi que leur emplacement afin de faciliter leur élagage.

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



Vous êtes propriétaire de terrain ? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe



RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES : DÉCLAREZ EN MAIRIE LES DÉGÂTS CONSTATÉS SUR VOTRE MAISON

Vous constatez des dégâts sur votre maison à cause de la sécheresse ? Déclarez-les en mairie pour une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

La démarche est la suivante :

Les administrés font le signalement à leur mairie et dès que possible, à leur assureur. Ce signalement prend la forme d'une notice descriptive et de photographies.

La mairie fait remonter les dossiers à la préfecture.

L'instruction à la préfecture aboutit à une remise à la commission interministérielle.

Ces dossiers de demandes sont accompagnés du rapport météo Sécheresse sollicité par la préfecture et ce rapport ne peut être réalisé qu'une fois l'année échue.

C'est pourquoi **les demandes de 2025 ne peuvent être traitées qu'au premier trimestre 2026**. Il convient d'être patient une fois la demande déposée en mairie. Mais les assureurs ont connaissance de ces délais.

Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu pour la commune d'Avanne-Aveney par arrêté ministériel, l'administré a 30 jours à compter de sa publication pour déclarer auprès de son assureur les dommages matériels directs qu'ils ont subis.

La mairie d'Avanne-Aveney transmet systématiquement aux déclarants une copie de l'arrêté ministériel.



Exemple de dégâts sur façade

VRAI OU FAUX ?

Pour voter en 2026, je dois m'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2025 .

 **FAUX** : depuis une loi de 2016 codifiée à l'article L17 du code électoral, vous pouvez vous inscrire et voter la même année. Mais vous devez vous inscrire au plus tard le 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour. Ce délai est reporté au 10^e jour avant le 1^{er} tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

Pour refaire ma terrasse, je n'ai besoin d'aucune formalité administrative.

 **VRAI** : pour une terrasse normale, par exemple autour de la piscine ou en pas de porte-fenêtre, sans pilotis, ou exhaussement ou soutènement supérieur à 2 mètres de haut, aucune formalité n'est exigée au titre du code de l'urbanisme.

Pour mon déménagement, je peux stationner mon camion sur le trottoir en face de chez moi.

 **VRAI** mais avec une autorisation de voirie dès lors qu'une gêne à la circulation publique est manifeste (empiètement de chaussée, obligation pour les piétons de changer de trottoir). Cette autorisation prend la forme d'un arrêté municipal et vous protégera en cas d'incident (un carton qui écrase les pieds d'un piéton par exemple !). Souvent, le déménageur professionnel prend en charge cette partie administrative.

J'ai le droit de brûler les quelques branches que je viens de couper de mes arbres

 **FAUX** : le brûlage des déchets d'une façon générale (qu'ils soient verts ou non) est strictement interdit par le règlement sanitaire départemental établi par le préfet. Les brûlages sont polluants et toxiques et il suffit d'un peu de vent pour noyer tout un quartier dans un nuage délétère. Les solutions existent : les déchetteries, le broyage sur place.

Le maire doit délivrer un certificat de vie sur demande.

 **FAUX** : Ce n'est pas une obligation. Le certificat de vie est un document administratif, souvent requis par les autorités des pays étrangers pour divers traitements administratifs tels que les pensions, les allocations ou autres services sociaux. Il confirme officiellement que l'individu mentionné est bien en vie à la date de l'émission du certificat.

Un certificat de vie peut être délivré dans toute mairie française, à condition que la personne concernée :

- soit présente physiquement au guichet .
- présente une pièce d'identité officielle en cours de validité.

Le maire, par sa signature, atteste que la personne bénéficiaire d'un droit est toujours en vie à une date donnée. Mais le maire n'est pas obligé de le délivrer.



APRÈS 5 ANS...



Être maire, c'est gérer le quotidien et se préparer au lendemain. Par l'écoute, la décision, la réactivité et l'action, j'ai pu rencontrer des habitants, des agents, tous fiers d'être à Avanne-Aveney.

Avec respect de toutes les opinions, garante de la cohésion de l'équipe qui m'entoure, j'ai essayé d'allier, responsabilité, enjeux, choix, gestion, sécurité, aménagement, ordre public, sérénité, organisation et gestion du temps au bénéfice des concitoyens, agents, administrations et interlocuteurs, élus, Grand Besançon Métropole et ma famille.

Marie-Jeanne BERNABEU

Très belle expérience qui m'a apporté une réelle proximité avec nos concitoyens, une meilleure connaissance des problèmes à gérer dans une commune et l'admiration envers des élus très impliqués dans la vie de la commune et au service des villageois.

Marie-Chantal ROBERT

L'un des plus beaux privilèges de mon mandat en tant qu'élue, c'est la fierté, l'honneur et l'émotion d'avoir pu célébrer des unions. Merci pour votre confiance.

En tant qu'élue, j'ai vécu une belle aventure humaine, faite de rencontres, de décisions, d'échanges portés avec sincérité, engagement et respects.

Je suis fière d'avoir parcouru ce chemin à vos côtés.

Laurence MALBRANQUE



J'ai eu beaucoup de plaisir à assister aux réunions du conseil municipal : Il y avait une réelle volonté de la part de tous, de faire avancer les dossiers sans crainte de donner son avis.

France-Hélène ALIX

Ravie de la réhabilitation de l'ancienne poste en pôle petite enfance avec une micro crèche et un RPE réunis en un même lieu et adaptés aux besoins actuels des usagers.

Satisfaite également de la mise en place du marché du jeudi, lieu convivial de rencontre et d'échanges avec des villageois de plus en plus nombreux et fidèles à cet événement hebdomadaire.

Sylvia ESSERT



La situation financière de la commune est restée saine et solide. Cela a permis la réalisation de nombreux projets et d'autres pourront voir le jour par la suite.

Au niveau de l'urbanisme, l'objectif a été d'accompagner et de permettre aux habitants de réaliser leur projet. Le refus se devait d'être

l'exception.

Globalement, une expérience riche en enseignements et en rencontres.

Jean-Michel GROS



De très belles rencontres humaines et un bel enrichissement sur pleins de sujets. Plusieurs projets divers et variés ont été réalisés en faveur de la nature ce qui me tenait à cœur.

Cécile CAU

Une expérience très enrichissante et prenante au service des habitants d'Avanne-Aveney.

Un grand merci à tous.

Mélinda PHILIPPE



Alors que ce mandat touche à sa fin, je tiens à vous exprimer ma plus profonde gratitude pour la confiance que vous m'avez témoignée. Ce fut un honneur et un privilège de servir notre commune à vos côtés.

Je suis fier du chemin parcouru et confiant dans l'avenir de notre commune.

Mounir Tant LOUALI

"Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays."

John Fitzgerald Kennedy discours d'investiture le 20 Janvier 1961

Laurent DELMOTTE

ATEMAX : L'OPÉRATEUR COMPÉTENT POUR L'ENLÈVEMENT DES ANIMAUX MORTS



Depuis la fermeture de la société d'équarrissage SECANIM, rue de Beure, il n'est plus possible de laisser les animaux morts à cet endroit. Pourtant, des dépôts sont encore constatés.

Un nouveau dépôt sauvage d'une vingtaine de cadavres d'animaux a été découvert en avril dernier rue de Beure. Ce type de dépôt est passible d'une amende et il est facile d'éviter l'illégalité : une entreprise privée est compétente sur notre secteur pour traiter les demandes. Il s'agit de la société ATEMAX.

Si vous tuez un animal en voiture, si vous voyez un cadavre d'animal sur votre propriété, il suffit d'appeler le 0 825 771 281 ou de rédiger un courriel à l'adresse : contact@atemax.fr. La procédure d'intervention vous sera expliquée.

Si vous êtes confronté régulièrement au décès d'animaux (vétérinaires, éleveurs, refuge, etc.), ATEMAX propose un contrat de collecte régulière, adaptable selon le poids et les problèmes sanitaires.

DOSSIERS D'URBANISME EN LIGNE À AVANNE-AVENEY

Petit rappel : les demandes d'urbanisme (déclarations préalables de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme, etc.) peuvent être déposées en ligne sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) :

<https://gnau-grandbesancon.operis.fr/gnau/#/>

Les avantages :

- Ce service sécurisé est accessible 24h/24 et 7j/7.
- Aucune impression n'est nécessaire pour déposer et plus besoin de se rendre en mairie.
- Votre dossier est mis à jour automatiquement et vous pouvez suivre son avancement.

Il est possible de prendre rendez-vous le jeudi matin avec la commission URBANISME de la commune d'Avanne-Aveney via ce lien :

<https://rdv.anct.gouv.fr/org/476/mairie>

PRISE EN CHARGE MAIRIE ET/OU CAF DANS LES TARIFS DU PERISCOLAIRE ET DE L'EXTRA SCOLAIRE

EXTRAIT DES TARIFS OPPOSABLES A COMPTER DU 01/09/2025

TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE - Délibération n°2025/037 du 25 06 2025

POUR AVANNE-AVENEY

AUTRES COMMUNES (DONT RANCENAY)

Quotient familial	Repas	Quotient familial	Repas
< 800	5.16	< 800	5.36
Intermédiaire	5.36	Intermédiaire	5.50
> 1 200	5.50	> 1 200	5.63

RESTAURATION SCOLAIRE :

- Le temps de garde durant les repas des maternelles et des primaires est pris en charge par la Mairie d'Avanne-Aveney, soit une heure de garde à 1,98 €. (par exemple, tarif intermédiaire de la garderie)
- Depuis la rentrée 2024/2025, la facturation adressée aux parents distingue bien le tarif du repas de celui de l'heure de garde facturée. Cela permet aux parents dont les enfants sont âgés de moins de 6 ans de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50% de la dépense au titre des frais de garde sur cette heure du temps de midi. La mairie envoie aux parents une attestation annuelle de facturation afin de leur permettre d'en apporter la justification aux services des impôts.

TARIFS GARDERIE POUR AVANNE-AVENEY – Délibération n°2025/038 du 25.06.2025

Quotient familial	Garderie matin	Garderie midi	Garderie soir (taux horaire)	Demi-heure
< 800	1,68	1.68	1.68	0.84
Intermédiaire	1,98	1.98	1.98	0.99
> 1 200	2 30	2.30	2.30	1.15

TARIFS DE LA GARDERIE POUR LES AUTRES COMMUNES (DONT RANCENAY)

Quotient familial	Garderie matin	Garderie midi	Garderie soir (taux horaire)	Demi-heure
< 800	1.98	1.98	1.98	0.99
Intermédiaire	2.30	2.30	2.30	1.15
> 1 200	2.58	2.58	2.58	1.29

Horaires : Garderie du matin de 7h30 à 8h30

Garderie de midi de 11h30 à 13h30 sauf temps de repas

Garderie du soir de 16h30 à 18h30

GARDERIE :

- Le tarif de l'heure de garde est diminué de 1,06 € correspondant à la participation de la CAF

SERVICE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE MERCREDI MATIN

Délibérations n°2025/039 et 2025/040 du 25.06.2025

Quotient familial	Habitants d'Avanne-Aveney Sans repas (forfait par matinée 8h-12h30)	Habitants hors de la commune Sans repas (forfait par matinée 8h-12h30)
< 800	6.52	8.85
Intermédiaire	7.76	10.00
> 1 200	8.85	11.19

INFOS MUNICIPALES

PERISCOLAIRE MERCREDI MATIN :

- Le coût de la garderie du mercredi matin fluctue en fonction du nombre d'enfants inscrits. Pour l'année 2024-2025 la participation par enfant et par matinée était de 7,74 € pour la Mairie et de 7,65 € pour la CAF. La participation de la Mairie pourrait être moins forte en 2025/2026 en raison d'un plus grand nombre d'enfants inscrits.

SERVICE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE MERCREDI TOUTE LA JOURNEE - SANS REPAS

Quotient familial	Habitants d'Avanne-Aveney	Habitants hors de la commune
< 800	9.37	14.30
Intermédiaire	12.96	16.56
> 1 200	16.13	19.74

Forfait **par matinée** 8h-12h30 et après-midi de 13h30 -18h

Goûter fourni par la commune d'Avanne-Aveney

SERVICE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE MERCREDI TOUTE LA JOURNEE – AVEC REPAS

Quotient familial	Habitants d'Avanne-Aveney	Habitants hors de la commune
< 800	15.11	20.43
Intermédiaire	18.88	23.01
> 1 200	22.10	26.38

Forfait à la journée de 8h à 18h

Goûter fourni par la commune d'Avanne-Aveney – Repas servi à 12h30

PERISCOLAIRE MERCREDI JOURNEE :

- Le tarif de la journée du mercredi complet est basé sur celui de l'accueil de loisir ALSH diminué de l'impact du coût des prestations extérieures qui sont moins importantes.
- Les participations journalières CAF de 6,88 € et Mairie de 8,14 € viennent donc, comme pour l'ALSH, diminuer le tarif appliqué.

TARIFICATION DES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

(Accueil Loisirs Sans Hébergement) ALSH - [Délibération n°2025/041 du 25.06.2025](#)

Journée avec repas	QF < 800	QF intermédiaire	QF > 1 200
Habitants d'Avanne-Aveney	16.24	20.30	23.77
Habitants hors commune	21.97	24.74	28.36
Journée sans repas	QF < 800	QF intermédiaire	QF > 1 200
Habitants d'Avanne-Aveney	10.08	13.94	17.34
Habitants hors commune	15.38	17.80	21.22

HORAIRES 8h-18h

Goûter fourni par la commune d'Avanne-Aveney

ACCUEIL DE LOISIR SANS HEBERGEMENT (ALSH) :

Le coût moyen d'une journée avec repas est de 36,93 € et sans repas de 31,77 €.

La CAF participe à hauteur de 6,88 € par jour et par enfant.

La mairie participe en moyenne à hauteur de 8,14 € par jour et par enfant.

Le tarif opposable est donc diminué des sommes susvisées : 6.88 € + 8.14 € = 15.02 €

Toutes les inscriptions seront établies par les parents sur le portail de e-enfance.

MME TALON, L'ANCIENNE PHARMACIENNE :

« GRÂCE À MES CLIENTS,

J'AI VÉCU UNE VIE PROFESSIONNELLE DE RÊVE »

Madame, pouvez-vous évoquer votre formation et ce qui vous a amené à devenir pharmacienne ?

Mon père et mon frère étaient médecins et j'ai naturellement eu un penchant pour les études scientifiques. Je me suis dès lors dirigée vers la pharmacie après le bac.

Je me suis mariée en 1970. Interne en pharmacie, j'ai travaillé mon épreuve de toxicité des phénols à la maternité pour ma 1^{ère} grossesse ! Mais j'ai obtenu mon diplôme de pharmacie en 1971 après 5 années d'études, comme mon mari Daniel. A l'époque, il n'était pas nécessaire d'avoir une thèse. En 1973, j'ai été assistante en officine rue Morand en ville. Mon mari s'est spécialisé en biologie et il est resté au CHU comme maître de conférences et praticien hospitalier. Il s'est spécialisé tout au long de sa carrière : bactériologiste, président du CLIN (comité de lutte contre les infections nosocomiales), chef du service de l'hygiène hospitalière. Il a fondé le laboratoire d'hygiène hospitalière en commençant avec 2 personnes et en finissant avec plus de 20.

Pouvez-vous raconter votre installation ?

À la suite de mes expériences en officine, une opportunité s'ouvrait en pharmacie à Belfort. A cette époque, la réglementation imposait une officine pour 2000 habitants. La commune d'Avanne (qui n'était pas encore liée administrativement avec Aveney) comptait 1200 habitants, Rancenay 300 et on a proposé un dossier au préfet en tirant un peu sur les effectifs ! Finalement, un arrêté préfectoral nous a autorisé à créer la pharmacie en 1979 ! Je me souviendrai toujours de cette journée d'ouverture, le 12 novembre 1980 : on était sous la neige !

La pharmacie au départ était dans la maison du 28 rue des Gravieres, c'était une petite pièce de notre habitation, on avait créé une voie depuis la rue de l'Eglise, du côté de l'entrée du cimetière. On était bien et ça a duré 10 ans. Mais il a fallu penser à s'agrandir. Trouver un terrain n'était pas une mince affaire car au moment de chercher à bâtir, le Plan d'Occupation des Sols du moment n'avait pas de terrain constructible. Or, il fallait absolument un titre de propriété pour s'installer. Finalement, l'emplacement actuel a pu être retenu et avec le passage de la clientèle sur la départementale, on a multiplié le chiffre d'affaires par deux.

On peut penser que vous avez été accueillie à bras ouverts par la population, habituée à se rendre à Planoise...

Les habitants se partageaient entre la Grette et Planoise, rue du Languedoc. Le 1^{er} client est arrivé à 9h30 : c'était feu Louis Chambelland. Je dois bien reconnaître que le Dr GAUME, installé depuis quelques années, m'a aidée à démarrer mon activité. Mais il n'y a pas de miracle : ce qui a fait tourner cette pharmacie dès le départ, c'était l'amplitude horaire assez grande. On fermait à 20h. Parfois on restait ouvert au-delà à la demande d'un client en retard !

La pharmacie d'Avanne Aveney a une particularité quasi-unique : son laboratoire. Comment cette idée a germé ?

On faisait partie d'un groupement ACTO qui reproduisait des formules de la pharmacopée française. On faisait des « produits maisons » sur cette base et quand M. CHAMBRE a repris la pharmacie, on avait déjà beaucoup de produits galéniques, on avait tout ce qu'il fallait pour fabriquer des gélules. A l'époque on faisait tout nous-mêmes, les crèmes, les gélules. Aujourd'hui, les normes sont devenues très restrictives, mais l'activité continue et c'est tant mieux.

Quels aspects de votre métier étaient les plus pénibles ?

Je n'aimais pas trop le côté négociation commerciale avec les fournisseurs, ni la gestion des ressources humaines, les 35 heures, toutes ces choses. Ce que j'aimais par-dessus tout, c'était d'être avec mes clients.

J'ai arrêté avant l'heure, à 55 ans, mon mari avait beaucoup de gardes et on avait de moins en moins de temps ensemble. Ma fille a travaillé avec moi quelques temps en devenant pharmacienne. Puis elle est partie à la CERP (« *Confraternelle d'Exploitation et de Répartition Pharmaceutique* »), l'établissement grossiste de Belfort.

Quel regard avez-vous sur le métier actuel ?

Les difficultés d'approvisionnement constituent un scandale. Pour moi, c'est dû aux génériques, qui dévalorisent les médicaments. Les laboratoires ne sont pas intéressés pour vendre en France : ils copient et vendent à l'étranger. Aujourd'hui, les pharmacies tiennent grâce à la parapharmacie car les marges sont très étroites. De mon temps, pendant nos études, on n'étudiait pas le côté commercial, avec les labos, on découvrait la comptabilité sur le tas. Je ne dis pas que c'était une bonne chose mais c'est vraiment l'aspect qui m'a le moins intéressé et je crois que je ne saurais pas faire aujourd'hui. Peut-être en groupement, mais pas seule.

Comment s'est terminée cette aventure professionnelle ?

En 2002, j'ai été grand-mère à 2 reprises. J'ai alors décidé de vendre. Un jour, « l'Auxiliaire pharmaceutique » a publié une annonce et on a répondu. On a vendu en 2003 à M. CHAMBRE et M. LEMSI qui avaient une pharmacie à Voray sur l'Ognon. La vie de la pharmacie a pu continuer. J'ai beaucoup pleuré quand il a fallu signer. Je me suis sentie orpheline de ma création et de ma clientèle que je considérais comme des amis. J'ai gardé le contact avec ma formidable assistante Elisabeth.

Les enfants ont été scolarisés à Avanne-Aveney, on participait à la vie scolaire. Mais je n'avais malheureusement pas le temps pour participer plus à la vie locale. Mon mari a été conseiller municipal quelques temps avec le maire M. FRECHIN.

Après une vie professionnelle aussi remplie, comment occupez-vous vos journées ?

Avoir des petits-enfants, chacun sait que c'est une véritable occupation et un bonheur. Et j'aime beaucoup le contact avec les amis, je marche avec un groupe d'habitants de la Courberoye. Je m'occupe en allant à la bibliothèque, en faisant du jardinage et je suis cinéphile. J'aime aussi beaucoup aller aux marchés de primeurs, mardi et vendredi, j'y allais avec mon mari en vélo.

Mais je ne suis plus en âge d'entretenir ma maison et le jardin. Alors avec un pincement au cœur, j'ai tout vendu. C'est une page « Avanne-Aveney » qui se tourne. Je reste dans le secteur bisontin pour être proche de mes enfants et petits-enfants. Mais, je garde le lien avec Avanne-Aveney, je reçois le bulletin municipal et j'y ai encore tous mes amis.

Avez-vous un mot à adresser aux habitants et à votre ancienne clientèle ?

C'est simple : j'ai connu une vie professionnelle de rêve ! Ma clientèle était adorable, j'ai vécu des relations formidables avec mes clients et je les remercie tous pour toutes ces années.

De gauche à droite :

Mme SAROUT,

nouvelle pharmacienne

Mme TALON,

Mme BERNABEU, maire



Cette rubrique permet de donner la parole à des personnalités locales lors d'entretiens exclusifs. Nos questions sont dirigées vers le métier qu'elles exercent ou ont exercé, les défis qu'elles ont rencontrés, ce qu'elles retiennent de l'actualité. La rubrique « INTERVIEW » se veut apolitique, non-polémique et instructive.

NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

PROTHESISTE ONGULAIRE



Séverine, prothésiste ongulière vous accueille avec le sourire les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 17h et le samedi de 8h30 à 13 h au “Salon de Cindy”, 22 rue de l’Église à Avanne-Aveney. Grâce à un large éventail de prestations, Séverine transforme vos ongles selon vos désirs. Que vous souhaitiez des faux ongles, une french manucure, une pose de vernis semi-permanent ou une décoration nail art, elle répondra à vos attentes pour que vos mains reflètent votre personnalité. Séverine maîtrise également le remplissage et la dépose pour un look toujours impeccable, conjuguant à merveille créativité, précision et savoir-faire. Cette délicatesse et cette exigence font de Séverine plus qu'une prothésiste ongulière.

Venez vivre un moment de détente et de beauté. RDV sur Planity (les ongles de Séverine) et sur Insta.



Art-thérapie

Virginie Goulet-Girard



J’ai été professeure des écoles pendant 25 ans. Une épreuve m’a poussée à expérimenter l’art-thérapie pour moi-même. Je me suis alors formée pendant 3 ans avec le Mouvement d’Art-Thérapeutes.

L’art-thérapie s’appuie sur le processus de création. Il permet, en fonction des besoins de la personne et **au-delà de la parole, d’exprimer des difficultés ou des blocages, de libérer des émotions, de raviver son élan de vie, de (re) mettre du mouvement, de remobiliser ce qui fait sens...**

« En créant, je me crée... » Henri Saigre, cofondateur du M.A.T.

L’art-thérapie s’adresse à tous. Les médiums artistiques sont variés : **écriture, chant, dessin, peinture, mouvements corporels, modelage, collage...** mais il n’est question ni d’interpréter, ni de développer des compétences techniques, ni de produire pour exposer.

C’est un chemin vers soi et je serai heureuse de vous accompagner grâce aux possibilités infinies et créatives de l’art.

07 69 15 54 81 - www.virginie-art-therapie.fr

BRÈVES

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Par le biais d'un groupement de commandes avec le Grand Besançon Métropole, la commune d'Avanne Aveney s'est équipée d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

Installée par Citéos, elle est située sur le parking du stade, comprend deux chargeurs payants, et sera opérationnelle avant la rentrée.

Pour rappel, ce parking fait l'objet d'un contrôle d'accès : une borne amovible interdit d'y entrer entre 23h et 5h.



COIN PRESSE

Avanne-Aveney

25 m³

Dans un élan de solidarité, une grande opération de nettoyage a été lancée à Avanne-Aveney, dans la côte de Planoise, juste avant l'épingle à cheveux en montant, visant à restaurer la propreté de l'environnement.

Ce samedi 5 avril, ce ne sont pas moins de 25 m³ d'ordures ménagères, de verre et de ferrailles que la douzaine de bénévoles présents a retirés d'une zone de décharge sauvage.

Tout au long de la journée, les volontaires ont œuvré pour nettoyer les sous-bois. Parmi les participants, « on retrouvait les huit agents communaux, accompagnés de leur secrétaire général, Tony Menanteau, ainsi que l'ancien élu Bernard Jouffroy. Les Scouts de France, des membres de Besançon Air Soft, et Pascal Ducros, de l'association Alvafor ont également apporté leur contribution précieuse », a souligné Marie-Jeanne Bernabeu, maire de la commune.



Les volontaires ont œuvré pour nettoyer les sous-bois.

Édition EST Républicain du 7 avril 2025



COIN PRESSE

ON EN A PARLÉ DANS LA PRESSE

Avanne-Aveney

Des carcasses de chiens, de chats et de gibiers déposées devant l'ex-site d'équarrissage

Si le site d'équarrissage d'Avanne-Aveney est fermé depuis janvier de cette année, il n'est pas rare de trouver devant les grilles des carcasses d'animaux. Au grand dam de la maire de la commune Marie-Jeanne Bernabeu qui a alerté la préfecture et les services vétérinaires.



« C'est un vrai problème d'insalubrité publique », alerte Marie-Jeanne Bernabeu. La maire d'Avanne-Aveney rappelle que depuis janvier 2025 le site d'équarrissage de la commune a fermé ses portes. Mais visiblement, l'information n'a pas été assimilée par tout le monde. Des personnes indélicates ou mal informées continuent d'y déposer des carcasses d'animaux, aggravant une situation d'insalubrité préoccupante.

Depuis la cessation officielle de l'activité en janvier dernier, un nouveau lieu de traitement a été désigné pour une durée de trois ans (contact : atemax.fr, plateforme d'équarrissage national, 0 825 771 281). Cependant, l'ancien site, désormais désaffecté, continue d'être le théâtre de pratiques illégales et dangereuses pour la santé publique.

Malgré l'arrêt du service de

Depuis la fermeture officielle du site d'équarrissage en janvier dernier, un nouveau lieu de traitement a été désigné.

ramassage, on y retrouve des dépôts sauvages de carcasses (chiens, chats, gibiers...). Ces déchets animaux sont souvent abandonnés dans des sacs plastiques, posés devant les grilles closes de l'ancienne entreprise d'équarrissage.

« Il est impossible de continuer ainsi »

Il y a quelques semaines, Marie-Jeanne Bernabeu a demandé aux « services techniques d'intervenir en déposant de la chaux. » « Néanmoins », poursuit l'élue, « il est impossible de continuer ainsi. J'ai alerté la préfecture et les services vétérinaires. »

Édition EST Républicain du 15 juin 2025

Avanne-Aveney

Enfants et aînés, le duo gagnant du mercredi

L'initiative pouvait paraître osée, elle se révèle être bien plus qu'un succès. La preuve : les rencontres intergénérationnelles où les seniors rencontrent des jeunes à la bibliothèque va se développer à la rentrée.

Depuis plusieurs semaines, une initiative intergénérationnelle originale se déroule au cœur du village.

Portée par la mairie, l'accueil de loisirs des mercredis matin et le centre d'accueil de jour Jacques Weinman, « elle vise à créer du lien entre jeunes enfants et personnes âgées vivant à domicile, accompagnées dans le cadre d'un accueil ponctuel », souligne Cyril Gaglione, coordinateur jeunesse à la mairie.

Chaque semaine, trois à quatre seniors, véhiculés par l'équipe du centre, rejoignent les enfants à la bibliothèque. Au programme : jeux de société, ateliers créatifs, lectures partagées... Des moments simples mais riches, où rires, échanges et transmission s'entrelacent.

Semaine après semaine, ces rencontres ont été ponctuées d'activités variées : « Jeux de société, ateliers créatifs, lectures à voix haute. Les en-



Des moments simples, empreints d'écoute et de complicité.

fants, captivés par les histoires racontées par les aînés, ont su éveiller chez eux curiosité et sourires. De leur côté, les seniors se sont laissés toucher par la vivacité des plus jeunes.

Des moments simples, empreints d'écoute et de complicité.

Une ouverture à la journée à la rentrée

Fort de ce succès, l'accueil de loisirs annonce une nouveauté pour la rentrée : « L'ouverture à la journée complète, de 8 h à 18 h, avec ou sans re-

pas, pour les enfants de 3 à 12 ans. »

Une évolution qui pourrait permettre de prolonger ces échanges intergénérationnels, et d'enrichir encore les passerelles entre générations.

Pour clôturer ce cycle de rencontres, « les enfants se sont rendus à l'accueil de jour du centre Jacques Weinman. Autour d'un goûter convivial de crêpes, petits et grands ont partagé un dernier moment de complicité, ponctué de rires et de promesses de retrouvailles. »

Édition EST Républicain du 5 juillet 2025



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Courriers :

- Retrait d'instance (en cas de retrait par procuration, bien remplir le verso de l'avis de passage + présentation de la pièce d'identité de la personne qui retire l'instance)

Affranchissements :

- Lettres vertes / suivies France
- Lettres internationales / suivies internationales
- Lettres recommandées avec ou sans avis de réception
- Colissimo France avec ou sans signature / international

Ventes :

- Timbres lettres vertes
- Enveloppes lettres vertes
- Lettres service plus
- Emballages double usages et emballages "Prêt-à-envoyer" Colissimo
- Emballages "Prêt-à-envoyer" Chronopost 13 heures
- Colissimo France, Colissimo "Prêt à Envoyer" France et Monde

Finances :

- Retraits et versements sur le compte CCP ou Epargne du titulaire (Compte personnel ou joint maximum 450 € sur 7 jours glissants)
- Dépôt de chèque sur CCP ou Epargne

Autres :

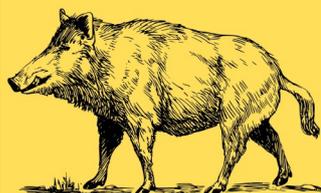
- Consultation sur tablette des services en ligne de La Poste

RAPPEL : LES COLIS CHRONOPOST (ENVOIS ET RETOURS) NE SONT PAS ACCEPTÉS A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE D'AVANNE-AVENEY (IMPOSSIBILITÉ DE LES SCANNER)

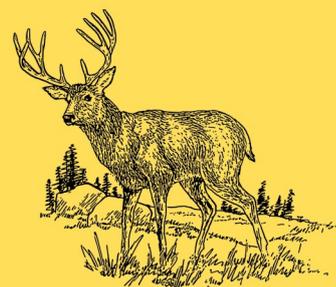
OUVERTURE DE LA CHASSE



**14 septembre 2025 au
28 février 2026**



**Pas de chasse
le mercredi et le vendredi
sur Avanne-Aveney**



RETROUVEZ LES INFORMATIONS RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR VOTRE COMMUNE

Habitat, transport, climat, eau, énergie, urbanisme, biodiversité, risques... Le portail Vos Questions Aménagement du territoire & Transition écologique centralise l'accès aux informations officielles diffusées par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, au plus proche du territoire qui vous intéresse.

<https://vosquestions.ecologie-territoires.gouv.fr/>

Ce lien est intégré à la page de garde du site internet de la commune www.avanne-aveney.com.

AFFOUAGE : INSCRIPTION 2025/2026

Inscription à la campagne d'affouage 2025/2026
en mairie du 15 septembre 2025 au 20 octobre 2025

aux horaires d'ouverture.



Aucune inscription ne sera faite en dehors de ces dates

Brèves de la gendarmerie

Un pêcheur découvre un objet pouvant être un obus au fond du Doubs à proximité du parking de l'équarrissage. A la suite d'un bon réflexe, il contacte les services de la brigade de gendarmerie BESANCON TARRAGNOZ qui par sécurité alertent les démineurs de COLMAR.

Les plongeurs démineurs de COLMAR ont effectué une plongée et découvrent **pas 1 obus mais 8 obus** qu'ils remontent à la surface.

D'après les premières vérifications il s'agirait d'obus de 105 américains, datant de la Seconde guerre mondiale.

Le personnel de la brigade tient à souligner le bon comportement du pêcheur qui a évité un grave accident.



LA CARTE AVANTAGE JEUNE

ARRIVE

Elle sera disponible en mairie à partir du 1er septembre, pour tous les - de 30 ans.

Merci de vous munir de :

- 1 justificatif de domicile
- 1 photocopie de carte d'identité
- 1 photo d'identité
- 1 chèque de 8 € à l'ordre du Trésor Public





Possibilité de transport (selon secteur)

Vous vous occupez d'un parent âgé à domicile et avez besoin de temps pour vous ?

Vous vous sentez seul ou isolé ?

Prenez contact avec l'accueil de jour

Des équipes pluridisciplinaires mobilisées

Une souplesse de fréquence d'accueil des personnes

Un environnement familial et convivial

La possibilité de bénéficier d'une aide financière (APA, assurance maladie, mutuelle)

EHPAD Jean XXIII

Contact : 03-81-66-34-29

Montferrand le Château



Nous aurons à cœur

D'accompagner la personne

- ✚ Mobiliser ses capacités physiques, sensorielles, cognitives, intellectuelles par le biais d'activités adaptées, afin de maintenir l'autonomie des personnes
- ✚ Maintenir des relations sociales,
- ✚ Assurer un soutien psychologiquement.

D'accompagner les aidants

- ✚ Proposer des temps afin de les soutenir dans l'accompagnement de leur proche,
- ✚ Donner des moments de répit,
- ✚ Favoriser le maintien à domicile ou donner la possibilité d'une entrée en douceur en établissement,

APPLICATION CARTE VITALE



Depuis le 18 mars 2025, l'ensemble des assurés sociaux disposant d'une carte nationale d'identité électronique* (CNIE) et ayant

créé une identité numérique *France Identité* sur leur smartphone peuvent télécharger et installer l'application "carte Vitale" (ou "e- carte Vitale")**.

Un décret publié début 2023 a ouvert la voie à la pérennisation de l'"e- carte Vitale", version dématérialisée sous forme d'application mobile de la carte Vitale, d'ici fin 2025.

Elle est prévue en complément de la carte Vitale physique et intègre notamment les droits actualisés à l'assurance maladie obligatoire (AMO) et complémentaire (AMC), avec transmission des feuilles de soins électroniques.

Depuis le 18 mars 2025, l'application carte Vitale est officiellement généralisée à tous les assurés disposant de France Identité et constitue une offre de service disponible pour tous. Jusqu'à présent, l'application faisait l'objet d'un déploiement progressif. Pour rappel, elle était d'abord expérimentée dans deux départements et elle est aujourd'hui disponible dans 23 départements. Elle a déjà été activée par près de 700.000 personnes dans les territoires où elle est déployée.

Actuellement, plus d'un million de personnes ont fait certifier leur identité numérique par l'intermédiaire de l'outil national France Identité et peuvent donc télécharger l'application "carte Vitale". Concrètement, toute personne possédant une carte nationale d'identité électronique peut télécharger sur son smartphone l'application France Identité, obtenir son identité numérique et ainsi activer son application carte Vitale via France Identité. Lorsqu'un utilisateur télécharge et tente d'activer l'application carte Vitale, son smartphone détecte automatiquement s'il dispose déjà de France Identité, il faut donc avoir préalablement téléchargé cette application. L'e- carte Vitale est toutefois décorrélée de France Identité, où ne figurent que la CNIE et le permis de conduire électronique.

Pour les personnes ne possédant pas encore de CNIE, et *de facto* d'une identité numérique France Identité, le déploiement de l'application carte Vitale se poursuivra de manière progressive jusqu'à la fin de l'année. Pour eux, l'activation suivra la procédure actuelle, qui comprend plusieurs étapes dont une reconnaissance faciale par vidéo et un contrôle par un opérateur "humain". Une fois l'activation terminée, l'utilisateur reçoit un code secret, qui est utilisé à chaque connexion. Ce mécanisme permet de garantir un niveau de sécurité élevé pour l'accès à l'application et aux données personnelles de santé qu'elle contient.

De nouvelles phases d'activation sont d'ailleurs prévues à

partir du mois de mai dans plusieurs blocs de départements.

Concernant l'équipement des professionnels de santé, 98 % des médecins généralistes et des pharmaciens sont déjà équipés d'un logiciel compatible avec l'application carte Vitale. Cela inclut notamment des lecteurs QR Code ou NFC, tels que les douchettes. Ces derniers doivent disposer d'une version à jour de leur matériel informatique pour pouvoir l'utiliser.

A compter du 26 mai, l'ensemble des assurés de l'Assurance Maladie, de la MGEN et de la MSA de plus de 16 ans de notre département et de 22 autres disposant d'un titre d'identité émis par la France (carte d'identité, passeport, titre de séjour) ou d'une carte d'identité belge, espagnole ou portugaise pourront également l'activer sur leur smartphone.

Depuis Mars, 1 500 personnes dans le Doubs ont pu l'installer sur leur smartphone.

Facile d'accès, simple d'utilisation, l'application carte Vitale prolonge et complète les services de la carte « physique » :

- **Toujours accessible**, disponible en permanence sur le smartphone, elle évite les oublis ou pertes de la carte physique, accès direct à l'historique des remboursements ;
- **Toujours à jour, plus besoin de mettre à jour sa carte Vitale en pharmacie**, les données d'identification sont mises à jour automatiquement et les droits sont systématiquement récupérés en ligne, elle se synchronise régulièrement pour refléter les droits en temps réel, sans intervention de l'assuré ;
- **Toujours sécurisée**, grâce à un haut niveau de sécurité et conforme à la réglementation RGPD**, elle garantit une protection optimale des données personnelles, grâce à des parcours d'activation exigeants en termes de vérification d'identité et l'utilisation d'un code PIN à 6 chiffres pour déverrouiller l'application, celle-ci garantit un niveau élevé de sécurité.

* Carte nationale d'identité électronique (CNIE)

** L'appli carte Vitale est **disponible gratuitement sous Android (Google Play) et iOS (App Store)**.

*** Règlement Général de la Protection des Données



L'EAU VERTE

L'eau est présente sur la terre sous différentes formes : nuages, pluie, rivières et océans... Elle recouvre 70 % de la surface terrestre mais l'eau douce, en quantité, ne représente que 3 %. Son cycle le plus connu est celui de son évaporation dans l'atmosphère sous l'effet du soleil au-dessus de la mer, de sa condensation passant de l'état de vapeur d'eau à celui de gouttelettes qui forment les nuages, la brume ou le brouillard dont 21 % retomberont sur le sol lors de précipitations sous forme de pluie, de neige, de grêle alimentant ainsi les nappes phréatiques, les cours d'eau... ceci dans un cycle perpétuel. Mais au début des années 1990 apparaît le concept scientifique de l'eau verte qui est partie intégrante du cycle de l'eau. L'eau verte est l'eau qui est stockée dans le sol et la biomasse. Les végétaux et les sols transpirent, c'est l'évapotranspiration.

La plante et l'eau

L'eau présente dans le sol est captée au niveau des poils absorbants des racines, attirée en leurs centres pour se retrouver dans le xylème. Le xylème forme un « vaisseau » vertical qui contient la sève brute composée de sels minéraux, d'eau nécessaire au développement de la plante. Arrivée au niveau des feuilles : une petite partie de cette eau servira à la photosynthèse alors que la majorité prendra la clé des champs via les stomates (minuscules ouvertures présentes sur l'épiderme des feuilles) sous forme gazeuse. L'atmosphère est alors rafraîchie puisque les arbres peuvent faire baisser la température de 4 à 8°C.

Les rivières volantes

Les grands massifs forestiers comme la forêt d'Amazonie, du Congo ou de la Sibérie jouent donc un rôle majeur dans le cycle de l'eau par le phénomène d'évapotranspiration. C'est le flux d'eau douce le plus important. Les mouvements de ces rivières d'eau sont dus aux disparités de hauteurs des arbres à la diversité des espèces rendant le sommet de ces massifs forestiers irrégulier et favorisant ainsi le mouvement de ces colonnes de vapeur d'eau à l'aide de vents. Mais à cette évapotranspiration est associée une bactérie qui cohabite avec les plantes et est présente sur les feuilles. *Pseudomonas syringae* est une bactérie qui fait « pleuvoir ». Cette dernière utilise l'évapotranspiration pour se retrouver dans l'atmosphère. Elle peut être présente à l'altitude où se forme les nuages créant un noyau de condensation des molécules d'eau : gouttes de pluie, cristaux de neige et de glace se forment autour d'elle retombant lors de précipitations.



Figure 3 : Les rivières volantes transportent la vapeur d'eau sur de longues distances couvertes par les forêts, qui jouent un rôle essentiel dans la création de cette vapeur, agissant comme une pompe à eau massive en absorbant et en libérant des milliards de litres d'eau sous forme d'humidité.

Graphique : stefan Schwarzer, UN Environnement/GRID-Genève

Illustration : document PNUE cité ci-contre

Les forêts ont donc des rôles importants dans la régulation du climat à la fois en tant que puits de carbone mais aussi en intervenant dans le cycle de l'eau. Rôles menacés par la déforestation massive.

Si vous souhaitez en savoir plus :

Les rivières volantes documentaire d'Arte ;

Rendre l'eau à la terre de B. Morizot et S. Husky, ed Actes Sud 2024 entre autres.

SUR LISTE ROUGE

La Liste rouge recense les espèces végétales et animales considérées comme menacées d'extinction au niveau mondial. En France la réalisation de la liste rouge est un travail collaboratif piloté par l'Office français de la biodiversité (OFB), le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et le Comité français de l'UICN*, qui sont garants de la démarche collégiale et de la méthodologie utilisée.

Pour aboutir à ces résultats de référence, des milliers de données sur les espèces sont utilisées. Elles proviennent d'inventaires de terrain réalisés par des associations naturalistes (les Conservatoires botaniques nationaux par exemple), des laboratoires de recherche, des établissements gestionnaires d'espaces naturels, des bureaux d'études, des naturalistes bénévoles, etc. Ces données peuvent aussi être issues de publications scientifiques anciennes et des collections des musées d'histoire naturelle.



La Liste rouge des espèces menacées en France

La Liste rouge des espèces menacées en France Nombre d'espèces évaluées par catégorie

France métropolitaine

Groupe taxonomique	Nb d'espèces évaluées par catégorie									Nb total d'espèces évaluées	Nb total d'espèces menacées	Proportion d'espèces menacées*	Date de publication des résultats	Partenaires
	EX	EW	RE	CR	EN	VU	NT	LC	DD					
MAMMIFERES Toutes espèces	0	0	2	3	4	10	24	68	14	125	17	14%	Nov 2017	SFEPM & ONCFS
Terrestres	0	0	0	3	4	9	18	63	6	103	16	16%		
Marins	0	0	2	0	0	1	6	5	8	22	1	5%		
OISEAUX Nicheurs	0	0	5	16	30	46	43	142	2	284	92	32%	Sept 2016	LPO, SEOF & ONCFS
Hivernants	0	0	0	0	2	6	5	39	8	60	8	-	Mai 2011	
De passage	0	0	0	0	1	6	5	15	25	52	7	-	Mai 2011	
REPTILES Toutes espèces	0	0	0	0	3	6	4	21	4	38	9	24%	Sept 2015	SHF
Terrestres	0	0	0	0	3	6	4	21	1	35	9	26%		
Marins	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	-		
AMPHIBIENS	0	0	0	0	3	5	12	15	0	35	8	23%	Sept 2015	SHF
POISSONS D'EAU DOUCE	3	0	3	4	6	5	16	31	12	80	15	19%	Juil 2019	SFI & AFB
REQUINS, RAIES & CHIMERES	0	0	0	3	5	3	3	6	63	83	11	13%	Dec 2013	
CRUSTACÉS D'EAU DOUCE	0	0	0	10	6	145	22	244	149	576	161	28%	Juin 2012	
PAPILLONS DE JOUR	0	0	1	2	3	11	18	215	3	253	16	6%	Mars 2012	OPIE & SEF
LIBELLULES	0	0	2	1	3	7	13	62	1	89	11	12%	Mars 2016	OPIE & SFO
EPHÉMERES	0	0	2	5	10	16	23	77	9	142	31	22%	Juil 2018	OPIE
ARAIGNÉES	0	0	0	16	82	72	101	850	501	1622	170	10%	Avril 2023	AsFra
MOLLUSQUES TER. & EAU DOUCE	0	0	2	12	25	42	32	293	285	691	79	11%	Juil 2021	
FLORE VASCULAIRE	2	0	22	51	132	238	321	3843	373	4982	421	8%	Dec 2018	FCBN & AFB
BOLETS, LACTAIRES & TRICHOLOMES	0	0	0	2	5	5	16	210	81	319	12	4%	Avril 2024	AdonIF
TOTAL **	5	0	39	125	317	611	648	6077	1497	9319	1053			

* Proportion d'espèces menacées calculée pour les groupes d'espèces évalués en totalité et comportant au moins 10 espèces.

** Hors oiseaux hivernants et de passage.

Les catégories de l'UICN pour la Liste rouge

Espèces disparues :

EX : Eteinte au niveau mondial
EW : Eteinte à l'état sauvage
RE : Disparue au niveau régional

Espèces menacées de disparition :

CR En danger critique
EN En danger
VU Vulnérable

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible)
DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

Source : UICN Comité français, OFB & MNHN (2024). La Liste rouge des espèces menacées en France. Paris, France.

Une espèce de mammifère et d'oiseau sur trois est désormais menacée ou quasi menacée en France métropolitaine. C'est le cas d'espèces présentes sur notre commune qui ont soit les pattes sur terre soit les pattes en l'air :

- **le hérisson d'Europe**, qui, chassé de son habitat par l'expansion urbaine et par l'intensification agricole, victime de la destruction de son habitat (suppression des haies), des pesticides et des collisions avec les voitures, est en déclin dans la moitié du pays où il est recensé.



Même si cela peut paraître dérisoire nous pouvons rendre notre jardin accueillant pour ce petit mammifère, excellent auxiliaire pour le jardinier, en bannissant les produits chimiques car ils empoisonnent les proies potentielles du hérisson et indirectement ce dernier. Le hérisson est actif la nuit pour chercher sa nourriture ou en quête d'un partenaire lors de la reproduction se repérant par rapport à des reliefs. L'idéal est de maintenir des bandes enherbées le long des murs, des grillages..., de créer des passages entre les jardins de 15x15 cm au ras

du sol ou en retournant les grillages pour aider ses déplacements. Il est aussi possible de favoriser sa présence en laissant un abreuvoir au ras du sol et/ou des espaces servant de gîtes.



- **l'hirondelle des fenêtres** : son déclin est principalement dû à la baisse de sa ressource alimentaire, les insectes par l'emploi d'insecticides, la destruction des nids pourtant passible de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende (article L415-3 du C. Env.) et des modifications de l'habitat (disparition des bâtiments ouverts, ravalement de façade..). A noter que les nids restent protégés même quand les hirondelles sont absentes (période hivernale).

Alors, que faire quand il est nécessaire de faire des travaux pouvant impacter les hirondelles, comme les travaux de toiture ou de façade ?

Avant toute intervention, il est impératif de demander une dérogation auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), à l'aide d'un document spécialement dédié ([Cerfa n°13614*01](#)). La dérogation à la destruction des nids ou de l'espèce pourra être accordée, moyennant l'installation de nids artificiels (en compensation à ceux détruits), de dates de travaux adaptées.

Que faire d'autre ?

Des solutions existent aussi pour éviter les salissures : fixer une planchette à l'aide d'équerres sous les nids. Il est possible d'aller plus loin pour aider ces oiseaux en leur facilitant l'accès à de l'eau, de la boue pour les nids ou encore en offrant des surfaces facilitant l'accroche des nids.

L'importance de la biodiversité n'est plus à démontrer à chacun de nous de prendre soin de la nature pour continuer à profiter de ses bienfaits et de ses enchantements.

*Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

* Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits.
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

RAFFRAÎCHISSEZ VOTRE LOGEMENT

S'adapter aux fortes chaleurs sur le territoire

Face aux étés de plus en plus chauds, Grand Besançon Métropole et la Ville de Besançon agissent pour mieux protéger ses habitants. Elles soutiennent la création d'espaces ombragés, la végétalisation des villes et le développement de lieux frais accessibles à tous.

Raffraîchissez votre logement

Aérez la nuit et les premières heures du matin

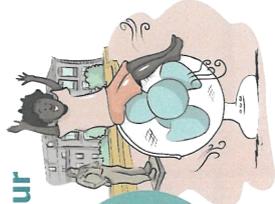


Faites des courants d'air



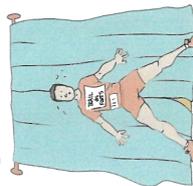
Privilégiez le ventilateur

Le ventilateur consomme 20 fois moins d'énergie qu'un climatiseur !



Gardez votre logement frais

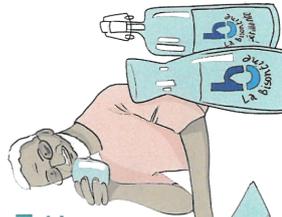
Fermez vos volets, fenêtres, rideaux avant qu'il ne fasse chaud



Ne laissez pas rentrer le soleil chez vous



Buvez de l'eau régulièrement



La Bisontine est 100 fois moins chère et aussi bonne que l'eau en bouteille !

Limitez l'utilisation du four



Gardez votre corps frais

Utilisez des brumisateurs d'eau pour rafraîchir votre peau



Utilisez des serviettes humides



Allez dans des lieux frais

Forêts, zones ombragées, piscines et plans d'eau

Les transports en commun

Ginko sont gratuits pour les moins de 16 ans et les samedis, pour tous



Découvrez les lieux frais de Besançon et alentours



**Trop froid l'hiver, trop chaud l'été ?
Des factures élevées ?
Trop d'humidité ?**

Le Service Local d'Intervention
pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME)
accompagne les ménages aux revenus modestes
situés dans tout Grand Besançon Métropole
à réduire les charges et retrouver du confort.



**Appelez-nous pour programmer
une visite gratuite à domicile
et avoir des astuces personnalisées.**

Notre équipe de chargé.es de visite a des solutions pour vous !

03 81 61 50 49

slime@besancon.fr

Vos numéros utiles

Numéro vert « Canicule info service »

0800 06 66 66

SAMU

15

POMPIERS

18

Vigilance moustique tigre

Videz / rangez les contenants où l'eau peut s'accumuler

Vérifiez le bon écoulement des eaux pluviales

Couvrez les réservoirs d'eau

besancon.fr

En partenariat avec

La Check List anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !
Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...

Rangez à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillo par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

Photos (mauvais) souvenirs

Plaquette réalisée par l'ARS Nouvelle Aquitaine



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Dans l'objectif de poursuivre la lutte contre le frelon asiatique, la commune a fait l'acquisition de **cinq pièges à frelons RED TRAP**. Ces pièges ont la particularité d'épargner au maximum les autres insectes.

Ces pièges seront confiés à cinq personnes habitant sur les lieux où ont été découverts les nids l'année dernière.

Le piégeage s'effectue de **février à mai** pour les reines et de **juillet à novembre** pour les ouvrières : cela permet souvent de découvrir des nids.

Pour des informations complètes sur ce produit et la manière de l'utiliser tapez sur internet : pièges REDTRAP.

Mode d'emploi :



<https://www.icko-apiculture.com/>

chercher pièges à frelons asiatiques REDTRAP, voir fiche technique en bas de page pour installation et utilisation

ENSEMBLE PROTÉGEONS NOS CULTURES DES INCENDIES

AYONS LES BONS RÉFLEXES...



Organiser les barbecues loin de la végétation qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots dans un cendrier et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture



Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

PROTÉGEONS NOUS DES FEUX...



Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 et tenter de localiser le feu avec précision, Saignés de l'habitation



S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable



Restez informés et écoutez les consignes des secours et/ou de la mairie

RESPECTER LES CONSIGNES, C'EST PRÉSERVER NOTRE NATURE ET ÉVITER DE METTRE EN DANGER NOS CONCITOYENS



SI MALGRÉ CES MESURES DE PRÉVENTION, UN SINISTRE SURVIENT...

Ne paniquez pas et essayez de combattre le feu, tout en conservant un chemin de retraite, avec l'extincteur le plus proche ou avec du sable ou de la terre pour l'éteindre.

Appelez parallèlement ou faites prévenir le secours en composant le **18** ou le **112**.

Précisez de manière claire : le motif de l'appel, l'adresse précise, le nombre de victimes et leur état, les risques potentiels d'aggravation.

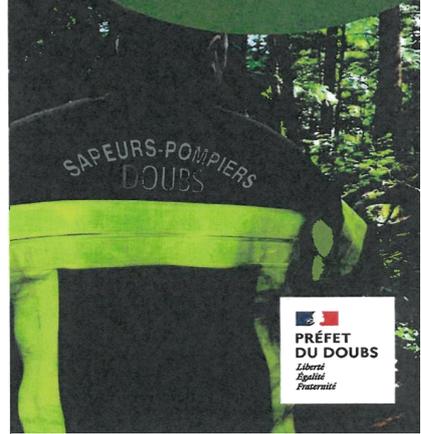
Faites **évacuer** les personnes présentes.

Accueillez ou faites guider les véhicules sapeurs-pompiers.



ENSEMBLE PROTÉGEONS NOS CULTURES DES INCENDIES

18
112



PRÉFET DU DOUBS
Liberté
Égalité
Fraternité

NIVEAUX DE VIGILANCE TERRITORIALE ET RESTRICTIONS

Attention pour vos travaux forestiers avec coupe d'un arbre et d'un moyen de communication



	Alourdissement et/ou transport de feu	Circulation et stationnement de véhicules motorisés et non motorisés sur voies classées	Bivouac et camping isolé (avec autorisation du propriétaire)	Manifestations sportives culturelles (ou autres)*	Brûler des déchets verts, des végétaux sur pied, des moches et tourbières	Travaux forestiers de particuliers et d'entreprises
Vigilance faible	🚫	✅	✅	✅	🚫 Sauf pour le brûlage de végétaux sur pied et des déchets de pollution de l'air	✅
Vigilance modérée	🚫	✅	✅	✅	🚫 Sauf pour le brûlage de végétaux sur pied par les services publics dans le cadre de leur mission ou à des fins de lutte contre les incendies et seulement hors des périodes de pollution de l'air	✅
Vigilance élevée	🚫	✅	🚫	✅	🚫 Sauf pour le brûlage de végétaux sur pied par les services publics dans le cadre de leur mission et seulement hors des périodes de pollution de l'air	✅ Obligation de décision en mairie
Vigilance très élevée	🚫	🚫	🚫	🚫	🚫 Sauf pour le brûlage de végétaux sur pied par les services publics dans le cadre de leur mission et seulement hors des périodes de pollution de l'air	🚫 Interdit entre 14h et 22h

Vigilance modérée : du 1^{er} avril au 30 septembre
Vigilance élevée : sur décision préfectorale
Vigilance très élevée : sur décision préfectorale

*sauf avis contraire des autorités préfectorales et municipales

LE CANOË



Les élèves de CM2 ont bénéficié de quatre séances de canoë, à la base nautique d'Avanne-Aveney. Nous allons vous présenter ce que nous avons appris pendant ces séances.

Maintenant, nous savons nous équiper, transporter un bateau à 4 pour ne pas se faire mal au dos et embarquer.

Nous avons appris à diriger notre embarcation, à sauver notre partenaire tombé à l'eau, à nous mettre en position de sécurité dans un courant et à descendre le barrage sans nous échouer sur un rocher !!

Monsieur Campioni, notre animateur, nous a parlé de notre rivière : ses rives, son débit, ses courants et contre-courants.

Nous avons pagayé avec plaisir et bonne humeur. Nous sommes souvent tombés à l'eau qui était d'ailleurs bien chaude pour une rivière.

Ce fut une belle expérience, nous y retournerons avec plaisir !

Merci à Mr Campioni et à Profession Sport Loisir.

La classe des CM2



LES OLYMPIADES À L'ÉCOLE

Lundi, 30 juin, tous les enfants de l'école primaire sont allés sur le stade de football d'Avanne-Aveney. Nous avons participé à des jeux sportifs. Il y avait 7 jeux : le vortex, les déménageurs, un relais, un lancer de balles, le jeu du lapin, le jeu du béret, le jeu des raquettes. Il y avait 14 équipes et toutes les classes étaient mélangées. Chaque élève a dessiné sur un diplôme pour l'offrir à un autre élève. Nous avons eu chaud mais nous avons adoré cette matinée de sport.

La classe des CP



VISITE DU COMPOST DE L'ÉCOLE VENDREDI 11 AVRIL 2025



Nous avons été reçus par Isabelle Fried, employée communale. Isabelle organise le compost de l'école avec les déchets de la cantine.

Il y avait 4 grands bacs. Nous avons observé à l'intérieur :

Bac 1. Du broyat : des copeaux de bois, des feuilles, des branches...

Bac 2. Tous les restes alimentaires d'origine végétale de la cantine. Isabelle nous a expliqué que l'on pouvait aussi mettre des filtres à café, des sachets de thé sans la ficelle et des fleurs. Il était rempli de vers de terre parce qu'il y avait beaucoup de nourriture. Les vers de terre mangent les restes, ils digèrent et ils font leurs besoins dans le bac.



Bac 3. Un peu de vers de terre et des aliments digérés.

Bac 4. De la bonne terre à utiliser pour le jardin, pour les plantes, les fleurs.

Comme il n'y a plus de nourriture pour les vers, ils ont donc disparu.

Texte des élèves de GS.

Un grand merci

à Isabelle

pour nous avoir reçus !



RENCONTRE : MME LE MAIRE D'AVANNE-AVENEY ET LES DÉLÉGUÉS DES CLASSES LUNDI 14 AVRIL 2025

Mme Bernabeu s'est présentée avec l'écharpe de maire dotée d'un pompon doré, sous les drapeaux de la France, de la Bourgogne Franche-Comté et de l'Europe.

Les élèves des classes de l'élémentaire ont préparé des questions, les délégués les ont posées à Mme Bernabeu.

Aimez-vous être maire ? J'aime, car je n'ai pas d'activité professionnelle et ma vie personnelle est tournée vers l'intérêt général.

En quoi consiste votre travail ? Assurer la gestion de la commune dans l'intérêt de la population en respectant la loi et en rendant compte aux administrés.

Pourquoi avez-vous décidé de devenir maire ? Pour rester active, j'aime la diversité des tâches, j'aime les constructions comme l'extension du restaurant scolaire.

Quel métier avez-vous fait avant ? J'étais attachée à l'administration hospitalière, responsable des services économiques, logistiques et financiers (Responsable d'établissement hospitalier). En 2014, j'étais élue adjointe aux finances, conseillère municipale.

Dans quel cas ce travail est difficile ? Il faut être disponible, être à l'écoute, prendre les bonnes décisions au bon moment.

En tant que Maire, quels problèmes rencontrez-vous ? Tous les jours, il y a des problèmes, très différents mais j'ai su m'entourer de conseillers municipaux pour m'épauler.



Depuis quand êtes-vous maire ? Depuis le 27 mai 2020. Le mandat dure 6 ans. M. Paris Alain était l'ancien maire, il n'a pas voulu se représenter car il voulait changer de région.

Quels projets avez-vous réalisés pour améliorer Avanne-Aveney ? La mise en état du terrain de foot, l'installation des panneaux directionnels, ...

Avez-vous envie de vous représenter ?

J'annoncerai ma décision en janvier 2026 lors de la cérémonie des vœux.

Quel projet avez-vous pour l'avenir ? Un espace polyvalent avec salle des fêtes et gymnase pour les enfants derrière le château, rue Vignier.

Avanne reste-t-il un village sûr ? Oui, parce que nous mettons en œuvre les moyens de vidéoprotection; nous dépendons d'une brigade de gendarmerie, très présente, la Gendarmerie de Besançon-Tarragnoz.

Quel est votre salaire ? 1 468 € pour de nombreuses heures : arrivée 9h30, midi repas à la maison, 14h30-19h00, sans compter les réunions à Besançon 1 à 2 fois par semaine, parfois rentrée à minuit, dimanche obligation de représentativité, concert à l'Eglise par exemple, mariage le samedi, parfois les adjoints prennent la relève ou les conseillers délégués.

Les délégués ont transmis des demandes particulières :

Un parcours de bosses en béton : cela n'est pas prévu, la remise en état des cages et paniers de baskets est terminée.
Des bancs au stade sous les arbres : on essaie d'éviter les nuisances la nuit, des bancs ne seront pas installés.

Marina Ponnard,
Déléguée des CE2, secrétaire de séance

LES DIX JOURS SANS ÉCRANS

Les élèves de l'école essaient de ne pas regarder d'écrans pendant dix jours : pas de tablettes, de consoles, d'ordinateurs, de télévisions, de projecteurs, de téléphones ! Pour certains c'est facile, mais pour d'autres c'est compliqué ! Nous les CE2 allons vous raconter comment nous avons vécu ces 10 jours sans écrans...

Louna : Facile parce que je jouais dehors à la balançoire chez papy et mamie.

Aurelio : difficile car je regardais la télé avec ma sœur qui ne faisait pas les 10 jours sans écrans... mais facile quand même car j'ai mon jardin adoré !

Olivia : pour moi c'était facile, j'ai adoré ce moment ! je jouais au train avec mon frère.

Amine: c'était facile car je sortais dehors !

Zoé : facile, et difficile parfois quand ma sœur regardait la télé !

Aaron : Facile car je pouvais jouer avec mon frère aux cartes et je pouvais faire mes devoirs.

Sixtine : Facile car je pouvais jouer avec ma sœur... mais difficile car mes béquilles m'empêchaient de faire certaines activités !

Nahil : c'était facile parce que je jouais aux jeux de société avec mon frère !

Erine : Facile car il faisait beau !

Sacha : facile car je sortais jouer avec mes copains, et difficile parce que j'ai du mal à me passer de la TELEVISION le matin

Noan : facile car je faisais du vélo.

Nassim : facile car je jouais avec mon frère au foot et je discutais avec ma sœur.

Elias : facile parce que je jouais avec mon frère sur une balançoire « nid d'oiseau » ou avec un pistolet à eau ou avec ses Nerfs.

Hanaé : un peu difficile comme il y avait beaucoup de cousins et d'amis à la maison qui savent que j'ai une switch !

Hana : c'était facile car je jouais au Kappla et j'aidais maman au ménage.

Amir : pour moi c'était facile car j'ai 2 frères ; on jouait au foot.

Anouar : pour moi c'était difficile, je regardais un peu les écrans mais je faisais aussi de la trottinette et du vélo.

Arthur : c'était facile car j'allais courir, je tirais à la carabine et je jouais avec mon chien.

Rayane : parfois facile parce que je jouais dans mon jardin avec ma sœur et difficile parce que je n'arrivais pas trop à me passer des écrans.

Diyaeddine : c'était facile car j'ai trouvé d'autres activités comme jouer au handball sur un chemin dans la forêt.



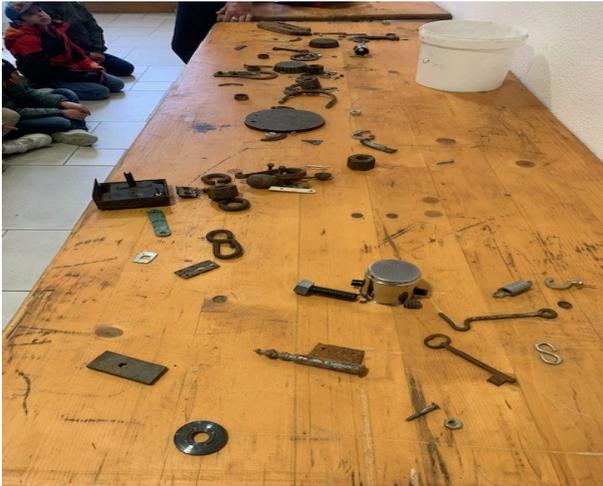
Nous faisons les 10 jours sans écrans, car certains enfants regardent trop la télé : ça nous empêche de réfléchir et de nous concentrer en classe. Aussi ça nous vide la tête des images ou des bruits qui nous dérangent ou même qui nous font peur.

VISITE DE L'EXPO D'ART

Lundi 24 mars, nous sommes allés à la mairie pour voir l'exposition d'une artiste : Hélène Heyberger. Cette artiste est soudeuse. Elle travaille le fer et le métal.

Elle porte une combinaison, un casque et des gants pour se protéger de la chaleur et des étincelles du fer à souder.

Elle fabrique ses créations à partir d'objets en métal.



objets de récupération



exemple d'une réalisation



D'autres créations de l'artiste...

Nous avons pu assembler ces objets pour imaginer des œuvres. En voici quelques unes :



Mon voyage à Paris



Mon voyage à Paris

Nous sommes partis à 7 heures du matin dans le minibus des voisins pour aller à la **gare**. Notre train a eu 2 heures de retard à cause d'un accident sur la voie. Pour patienter nous avons fait des jeux de société. Nous avons fini par monter dans le train où nous occupions tout le bas d'un wagon. Arrivés à la gare, nous avons déposé les valises dans un camion pour qu'une personne les emmène à l'**hôtel**.

Nous sommes allés au **Louvre** et j'ai été impressionné par sa grandeur. Gérard nous a fait la visite, mais j'ai trouvé ça long! **La Joconde** devait avoir mal aux rétines à cause des flashes car elle ne m'a pas suivi des yeux. L'**hôtel** était mieux que ce que j'imaginai. **Le self** était délicieux, les chambres bien mais les salles de bain un peu petites.

Le lendemain nous avons pris le **bateau mouche**, nous y avons pique-niqué et j'ai beaucoup aimé la vue que nous y avons sur Paris. J'ai aussi beaucoup aimé **Montmartre et son panorama**. **La tour Eiffel** était immense. C'était rigolo de prendre le **métro**, on s'est parfois trompé d'arrêt.

Le dernier jour j'aurais aimé rester plus longtemps à la **cité des sciences** pour voir plus de choses.

Merci à tous les adultes qui ont participé et préparé ce voyage!

Izaak

Je reviens de Paris des souvenirs plein la tête et je suis là pour vous les raconter.

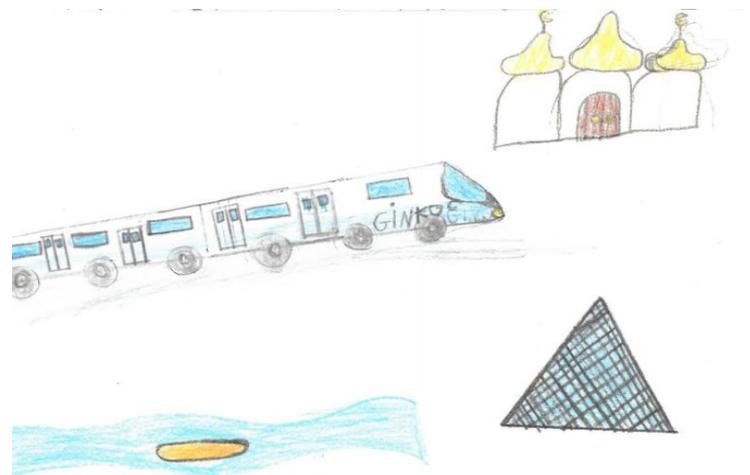
Alors, je vais essayer de ne pas me mélanger avec tous ces moments supers.

Notre train a été supprimé, nous avons attendu deux heures à la gare. Un train spécial s'est arrêté pour nous. **Enfin nous sommes arrivés à la capitale c'est merveilleux!!!** Un petit camion a pris nos valises et les a ramenées à l'hôtel.

Puis nous sommes allés au Louvre. C'est impressionnant cet énorme château qui, peu à peu au cours des années s'est agrandi au fil des rois, des empereurs... Notre guide nous parlait dans un petit appareil nous l'entendions grâce à des oreillettes. Nous avons formé deux groupes.

Puis fatigués par cette très longue journée, nous sommes rentrés à l'hôtel. Nous nous sommes rassemblés dans une salle où il y avait nos valises. Les accompagnateurs nous ont appelés par chambre. Je suis montée au deuxième étage. Il y avait quatre chambres d'enfants dont la mienne, avec Chloé P. Nous nous sommes douchées et nous avons aussi découvert nos lits. On s'est mises en pyjama et chaussons. Les maîtresses et les parents sont passés nous donner une carte magnétique pour ouvrir nos chambres. C'est moi qui ai gardé la carte dans ma poche puis nous sommes descendues manger. Il y avait des tickets pour le chaud. Nous mangions au self. Puis on a débarrassé et on est remonté se brosser les dents. Dans une autre salle nous avons écrit tout ce que nous avons fait dans la journée puis fait des jeux de société. **Voilà pour la première journée !**

Neïla CM1



Mon Voyage à Paris



Mon voyage à Paris

Quand nous sommes arrivés à la gare des **Auxons** nous avons appris une terrible nouvelle! **Le train avait été annulé** ! Quelle déception! Nous sommes tous, **CM1 et CM2**, restés dans une salle pendant 2 heures! Mais heureusement on avait des jeux de société. Après, le train est arrivé et nous avons pu admirer **Paris**.

Nous avons commencé par le **musée du Louvre**. Mais je ne m'attendais pas à ça, c'était très beau. Cependant après je me suis ennuyé car nous avons vu des œuvres qu'on avait déjà étudiées en classe.

Puis nous sommes allés à **l'hôtel**. Notre chambre était très bien. Par contre la douche était minuscule. Le soir quand je me suis douché avant d'aller manger Marceau et Swann regardaient la télé.

Au **self** il y avait de la bonne nourriture, j'ai mangé des frites et des saucisses.

Le lendemain nous avons visité **Montmartre** c'était très beau ! Après nous avons fait **une croisière sur la Seine** en bateau mouche et nous avons vu la **cathédrale Notre Dame**. Puis nous sommes allés à la **Tour Eiffel**, elle était gigantesque et impressionnante.

La deuxième nuit nous avons fait **une bataille de polochons**, mais il y avait **une méchante mamie** qui ne faisait que de se plaindre du bruit.

Le dernier jour nous sommes allés à la **Cité des Sciences**. J'ai adoré l'exposition sur les robots car plus tard je veux devenir ingénieur en robotique. Enfin nous sommes rentrés. Ce séjour était **GÉNIAL!!!!**

Paul CM1

Ce matin, je me suis levé pour aller à la gare. Nous sommes arrivés mais notre train avait **2 heures de retard!** Finalement nous avons réussi à arriver à Paris.

Ensuite, nous nous sommes rendus au Louvre. Notre guide s'appelait **Martine (Martine au Louvre, c'est un titre d'album !)**. Au musée on s'ennuyait un peu parce qu'elle nous a parlé de tout ce qu'on avait vu en classe. Puis nous sommes allés à l'hôtel. Sur le trajet en métro, on a perdu Pierre Nicolas (un accompagnateur) et son groupe ! Heureusement, nous les avons retrouvés, mais c'était rigolo !

Ce que j'ai adoré c'était **la cité des sciences** et les **batailles de polochons** avec **Paul** et **Marceau** dans la chambre. À l'hôtel, il y a eu une mémé en colère parce qu'on faisait du bruit. Les nuits étaient trop bien. Avec les copains on s'amusait bien.

Au départ, j'étais content de partir sans les parents, sauf que maman est venue parce que le papa de Madame Pierre était malade.

J'ai adoré voir la tour Eiffel : elle était belle et majestueuse.

Merci aux accompagnateurs qui ont participé à cet extraordinaire voyage !

Swann CM1





Mon voyage à Paris

Paris c'était trop bien !

Ce que j'ai le moins aimé est que nous n'avons pas pu tout faire car nous n'avons pas eu le temps et aussi vu que j'avais un appareil photo jetable je ne pouvais prendre que 40 photo. Au Louvre nous avons une sorte de talkie – walkie avec des écouteurs et quand Gérald, le guide parlait dans le micro nous entendions mal dans les écouteurs c'était ennuyeux, il parlait trop ! Montmartre était très beau, avec le Sacré cœur, nous avons vu les maisons des personnes connues comme : Dalida ... nous avons aussi fait ça avec un guide.

Faustine



THÉÂTRE « TRAC AUX TROUSSES »

Les élèves de CM2 ont présenté une pièce de théâtre aux autres classes le Jeudi 3 juillet.

La maîtresse nous a proposé 3 pièces, la majorité a voté pour « trac aux trousse » d'Yves HUGHES.

Après avoir bien lu la pièce, nous devons choisir 3 rôles qui nous plaisaient.

Ensuite, nous nous sommes mis d'accord pour l'attribution des rôles.

Nous avons alors commencé à apprendre notre rôle.

Nous nous entraînions tous les soirs.

Cela nous a pris beaucoup de temps.

Il a fallu aussi penser à nos costumes.

Nous avons utilisé du carton ou simplement des vêtements.

Il y a par exemple une calculette géante, un pot de colle... C'est extrêmement bien fait et amusant !

Nous nous sommes beaucoup entraînés, nous avons changé plusieurs fois de mise en scène et nous sommes de plus en plus efficaces dans notre jeu.

Vivement la première, nous avons hâte.

La représentation sera filmée par la maîtresse et envoyée à nos parents.

Vive le Théâtre !

ACCUEIL DE JOUR / ÉCOLE

Les enfants de l'école de moyenne section de la maternelle de Mme FLAMENT sont venus le 3 juillet, passer la journée à l'Accueil de jour du CJW et présenter leur spectacle de fin d'année.

Nous avons échangé avec l'école sur la lecture de 4 livres (Prix Chronos) et finalisé en les invitant à l'établissement Jacques Weinman pour un moment festif.

De belles rencontres et de beaux échanges ont eu lieu.

Merci à tous !



PÉDIBUS



Devant le succès de l'opération pédibus 2024, l'évènement a été renouvelé cette année, sous le nom « les 10 jours autrement ». En effet, cette action s'est déroulée en parallèle des « 10 jours sans écran » du 13 au 22 mai.

Le pédibus pour ceux qui l'ignorent est un moyen de transport écologique permettant aux élèves de se rendre à l'école tout simplement à pied. Le but de cette démarche est de réduire les déposes des enfants en voiture sur le parking de l'école.

L'initiative a été plébiscitée par les enfants : plus de 70 élèves ont parcouru les différents trajets à travers le village dans une ambiance chaleureuse. Ils étaient accompagnés par des parents et grands-parents volontaires sans quoi rien n'aurait été possible.

Le succès ne se démentant pas au fil des jours l'aventure a été prolongée jusqu'au vendredi pour finir la semaine... du bon pied.



Merci à tous les participants et à l'année prochaine.

La team pédibus



LA MIXITÉ RURALE-URBAINE : UNE APPROCHE NOVATRICE

Avanne-Aveney est une commune péri-urbaine. Ses habitants ont adopté un mode de vie urbain malgré un cadre environnemental privilégié, fait de collines verdoyantes. Les Avannais dépendent de la ville pour la vie courante, l'emploi, les loisirs, l'éducation, la mobilité, même si la commune d'Avanne-Aveney comprend 80 entreprises sur son territoire, 2 maisons médicales, plusieurs restaurants et un supermarché.

Et depuis 2023, la salle des jeunes partage le séjour d'été avec deux associations situées en Haute-Saône : YES Education sise à Rioz et Accueil Ados des Monts de Gy. En 2023 et 2024, deux camps Trollball ont été organisés en commun et en 2025, un séjour en Vendée a été partagé.

Au sein des camps en milieu rural, les jeunes urbains bénéficient des activités de pleine nature, propices au développement de l'imagination et de l'autonomie, en étant privés d'écrans. Lors de l'enquête de satisfaction de juin 2025, 71% des parents se disent assez ou très satisfaits de cette activité extrascolaire à laquelle peuvent participer les jeunes ados.

SERVICE ANIMATION

Ce service organisé par la mairie se compose de trois Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :

Un accueil périscolaire

Un accueil extrascolaire (pendant les vacances et le mercredi) Un accueil de jeunes sous la dénomination (Salle Des Jeunes)

◆ L'accueil périscolaire

C'est un lieu d'accueil et d'éveil mais c'est aussi un lieu d'apprentissage de l'autonomie et de la socialisation

Les objectifs :

- Favoriser et développer la curiosité la sensibilité les aptitudes intellectuelles et physiques de l'enfant
- Favoriser et développer son épanouissement, son implication dans la vie en collectivité

Pour répondre au taux d'encadrement imposé par la réglementation, la collectivité fait appel au Groupe Profession Sport Loisirs qui met à disposition des animateurs pour compléter l'effectif communal.

Nous accueillons en moyenne 15 enfants le matin, 115 le midi avec repas et 55 le soir.

Pour votre information le goûter est à la charge des parents en temps périscolaire.

Les horaires :

- le matin de 7h30 à 8h20 du lundi au vendredi
- le midi de 11h30 à 13h20 du lundi au vendredi
- le midi avec repas de 11h30 à 13h20 lundi, mardi, jeudi, vendredi
- le soir de 16h30 à 18h30 lundi, mardi, jeudi, vendredi

Rappel : toutes vos demandes de réservations et d'absences se font par internet via le logiciel E-enfance.

L'envoi de vos certificats médicaux pour justifier l'absence de votre enfant se fait à l'adresse suivante :

periscolaire2-mairie@avanne-aveney.com



Base de loisirs d'Oselle

Responsable Périscolaire : Cyril GAGLIONE

Téléphone mobile : 06 88 22 88 70

Téléphone fixe : 03 81 41 11 36

E-mail : animation@avanne-aveney.com



Kavannéo

◆ L'accueil de loisirs extrascolaire

(le mercredi et pendant les vacances)

Cet été, l'équipe d'animation a accueilli 105 enfants pendant deux semaines en juillet, puis une semaine au

mois d'août.

L'équipe menée par Justine CAMMARATA propose deux programmes d'activités liés à l'âge des enfants (plus et moins de 6 ans). Ces programmes s'articulent autour d'une thématique par semaine. Des sorties sont organisées chaque semaine, et deux nuitées sous tentes en juillet et en août permettent aux enfants de partager des moments inoubliables remplis d'émotions. Très appréciées cette année les matinées à la piscine Kavannéo pour un stage d'initiation à la découverte de l'eau pour nos plus petits.



Kavannéo

Les thématiques de l'été et les effectifs :

- Semaine 28 : La plage 33 enfants
- Semaine 29 : La Jungle en folie 35 enfants
- Semaine 34 : Sensibilisation au handicap 37 enfants

Pendant les vacances de la Toussaint l'équipe d'animation propose deux semaines d'accueil de loisirs.

- Du 20 au 24 octobre
- Du 27 octobre au 31 octobre

Rappel : les demandes de réservation se font par internet via le logiciel E. Enfance utilisé pour le service périscolaire. Pour des raisons organisationnelles les inscriptions sont bloquées deux semaines avant le début de l'accueil. La facturation s'applique à la semaine.

Les enfants doivent être déposés le matin **lors de l'accueil échelonné entre 8h et 9h.**

A partir de la rentrée 2025/26 la commune propose un nouvel accueil le mercredi à la journée de 8h à 18h avec ou sans repas



Nuitée à la Base Nautique

Directrice de l'accueil de loisirs

Justine Cammarata

06 24 50 08 16

periscolaire-2@avanne-aveney.com

◆ La salle des jeunes

Quentin MARCAIRE coordonne ces activités de loisirs.

Cet accueil permet aux jeunes de se retrouver et d'échanger autour de projets d'animation, de soirées thématiques, de sorties et de participer à l'organisation de deux séjours par an.

Il permet la pratique de sports de pleine nature les mercredis après-midi : tir à l'arc, VTT, canoë kayak, course d'orientation etc.

Des mini-stages sont organisés également pendant les petites vacances

Les horaires d'ouverture :

Le mercredi de 14h00 à 17h00

Le vendredi de 19h00 à 21h00

Pour s'inscrire à la salle des jeunes, une cotisation symbolique de 5 €/enfant est demandée aux familles du village.

Le vendredi 4 juillet les adolescents ainsi que leurs parents ont été conviés à une soirée barbecue à la base nautique de la commune.

Séjour d'été « Tous en Vendée »

Cet été, la commune d'Avanne-Aveney en partenariat avec Yes Education de la commune de Rioz, et l'accueil de jeunes des monts de Gy a offert la possibilité aux adolescents du village de partir une semaine aux sables d'Olonne dans le département de la Vendée (85).

Ce sont donc une quarantaine d'adolescents qui ont pu profiter de ce séjour du 7 au 12 juillet, encadré par Quentin MARCAIRE (directeur), et 9 encadrants diplômés et expérimentés. Au programme de cette aventure, balade en bateau, kayak sur les routes du sel, et aquapark. Le jeudi 10 une très belle sortie au complexe de loisirs du Puy du Fou sur la commune Les Espesses, a permis aux adolescents de faire un véritable voyage dans le temps au fil des siècles. Un spectacle grandiose !

Comme chaque année les adolescents ont été ravis de partager cette semaine riche en émotion et pleine de souvenirs extraordinaires !

A venir : Mini camps à SAINT-POINT-LAC du 25 au 27 août
Au programme paddle, accrobranche, randonnée et baignade.

Directeur accueil jeunes

Quentin MARCAIRE

Tel : 07 82 46 95 99

Mail : salledesjeunes@avanne-aveney



80 ÈME ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945



Il y a 80 ans, dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du IIIe Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945. Le 8 mai 1945, les troupes françaises sont présentes devant les poches de résistances allemandes sur le territoire français : Dunkerque, Lorient, Saint-Nazaire et La Rochelle. Un escadron de la garde républicaine, un régiment de spahis et un escadron de chars entrent dans La Rochelle. Le même jour, Lorient se rend. Saint-Nazaire capitule le 9 ; Dunkerque, le 10.

Le 8 mai 1945 marque la fin d'une période de terreur et ouvre la voie à une ère de paix et de reconstruction.

Cette commémoration revêt une importance particulière pour tous. C'est l'occasion de rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour notre liberté, mais aussi de se souvenir des civils qui ont souffert des atrocités de la guerre. C'est aussi un moment pour réaffirmer notre engagement envers les valeurs de tolérance, de solidarité et de paix.

Le mercredi 8 mai, à 9h15 c'est devant un nombreux public, place Champfrêne, en présence de madame le maire, des élus, des anciens combattants, des porte-drapeaux et d'un piquet d'honneur de la 1ère Compagnie de Transmissions de la 1ère Division de Besançon que la cérémonie a débuté. Après la montée des couleurs, suivie de la lecture du message de monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et de madame Patricia MIRALLES, ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants que madame le maire, monsieur le président des anciens combattants et des nombreux enfants de la commune ont déposé une gerbe au pied de la stèle communale. A la suite de l'hommage aux soldats tombés pour la France lors de la Seconde Guerre mondiale et de la minute de silence, la cérémonie a pris fin au son de l'hymne national.



Merci aux porte-drapeaux, aux anciens combattants, aux enfants et à leurs parents pour leur présence et leur implication.

MANIFESTATIONS PASSÉES

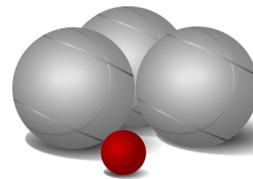
CONCERT

C'est sous le chapiteau du Circus qu'a eu lieu le 24 mai dernier, le concert de l'Orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon. Un très beau programme avec une belle acoustique que les spectateurs ont apprécié. Une mention particulière pour la présentation des différents instruments de musique à l'issue du concert.



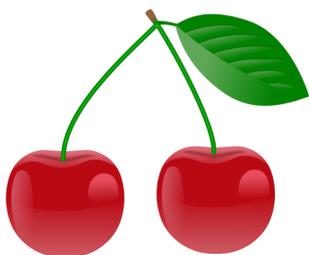
TOURNOI DE PÉTANQUE

Le 31 mai dernier avait lieu le troisième tournoi de pétanque. 56 participants étaient enregistrés pour jouer en doublette. Les deux équipes gagnantes, Nicolas GANARD et Minavong PRAZ, Jean-Pierre BOISSEIN et Christian POYARD, recevaient un bon d'achat offert par la mairie.



VOYAGE À FOUGEROLLES

Dimanche 1er juin, 57 personnes participaient au voyage organisé à FOUGEROLLES. Après la visite de la distillerie Paul DEVOILLE, c'est au cabaret "La Gabiotte" qu'avait lieu le déjeuner où la troupe présentait son nouveau spectacle intitulé "Amnesia". Une belle journée appréciée de toutes et tous.



MANIFESTATIONS PASSÉES

AU BON'R LA FORME !



La tradition veut qu'à Avanne Aveney, la musique se fête le samedi précédant le 21 juin, pour ne pas concurrencer la Ville qui capte le public, logique. Ce samedi 14 juin, on n'était pas encore au solstice d'été mais le jour a semblé plus long que d'habitude sur la place Champfrêne !

Le groupe BON'R est revenu à Avanne-Aveney, sa prestation de 2024 ayant été sournoisement interrompue par la pluie ! Cette fois, presque deux heures de show non-stop, de titres français connus et de compositions personnelles entraînantes. Le public d'Avanne-

Aveney ne s'y est pas trompé. Comme toujours, il a fallu une bonne heure pour que l'ambiance monte en température et prenne enfin une tournure de concert débridé. Le set de rappel a duré 20 minutes. On retiendra la demande exaucée d'un petit bout de chou pour une comptine, reprise par le public !

Merci aux excellents musiciens Robin (basse), Jérôme (batterie), Thomas (accordéon), Raphaël (guitare) poussés par le chanteur Olivier qu'on espère revoir rapidement.



MARDI DES RIVES

Merci à vous, d'avoir été à nos côtés pour que cette édition 2025 soit réussie et remplisse sa mission de cohésion culturelle des Grands bisontins avec les habitants d'Avanne-Aveney.

Merci,

aux associations Amuso, Lascar, USAA, à Nicolas du food-truck, Milipizza et au glacier d'Aissey,

aux Services de Grand Besançon affaires culturelles, service communication, transport navette et parc logistiques,

à Sébastien de Régis Régis Production,

à la COB de Besançon-Tarragnoz,

aux organismes de sécurité privée et de secourisme,

à Luc et Pierre,

à Anne-Lyse,

à Tony,

à Isabelle, Alain, Farid, Bruno, Sébastien et Yann,

à Jean-Michel et Elinda,

à Salsamoondo de nous avoir initié à la salsa en première partie de soirée,

à Selva Sonora de nous avoir transportés le temps d'un concert dans un moment d'évasion.

à toi, Gilles de ta participation et de ton soutien.



Merci!

A vous public d'être toujours aussi nombreux, vous étiez plus de 2 466 personnes !



EXPOSITION DES TALENTS

Samedi 14 juin était organisée dans l'église, la 4ème exposition des talents du village. Des talents dans des domaines aussi variés que peintures, sculptures, photographies, couture, tapisserie, lutherie, fabrication de mouches...



MANIFESTATIONS PASSÉES



Un grand merci à nos talents du village pour leur participation et un petit clin d'œil à ceux qui n'ont pu être présents.

MANIFESTATIONS A VENIR

TOUT BESANÇON VOLE



Après une première édition réussie en 2024, l'événement **Tout Besançon Vole** revient les **23 et 24 août 2025**, pour un nouveau week-end festif et aérien à **Port Douvot**, à Besançon.

Porté par l'association **Besançon Vol Libre**, ce rassemblement de parapentes vise à faire découvrir au grand public cette discipline, dans une ambiance conviviale et accessible à toutes et tous. Au programme : **décollages de parapente, biplaces associatifs, animations de réalité virtuelle, buvette** et **projection de films de vol libre** le samedi 24 au soir à la salle polyvalente de la Malcombe. L'événement est gratuit et ouvert à tous !

Retrouvez l'ensemble des informations sur le site internet <https://besancon-vol-libre.fr/> ou sur la page Facebook Tout Besançon Vole.

Nous recherchons activement des bénévoles pour que cette manifestation puisse se dérouler au mieux ! Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à nous contacter à bvl.orga@gmail.com. Des réunions bénévoles seront d'ailleurs organisées le 7 juillet puis le 22 août. Nous vous attendons nombreux !



TOUT BESANCON VOLE
23-24 août 2025

Photo originale Fabien Mathieux

Port Douvot, Besançon

Besançon Vol Libre

EVENEMENT TOUT PUBLIC

- Rassemblement amical de parapentistes
- Concours photos
- Animation réalité virtuelle
- Biplaces associatifs
- Massages
- Buvette - Vente de glaces

Toutes les infos ici

CA AVANNE AVENEY Ville de Besançon FFVL GRANDES HEURES NATURE besançon boosteur de bien-être

La Nuit des Icares

23 AOÛT 2025

Besançon
Salle de la Malcombe
20h

PROJECTION CINÉMATOGRAPHIQUE
FESTIVAL D'AVENTURES HUMAINES ET AÉRIENNES

Parapente, base jump, voltige aérienne...

Besançon Vol Libre

Gratuit et ouvert à tous !

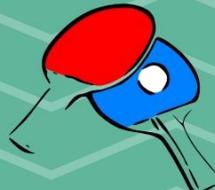
Buvette et restauration sur place dès 18h30

La Nuit des Icares - Besançon

Contact : bvl.orga@gmail.com

Programme et infos

CA AVANNE AVENEY Ville de Besançon FFVL GRANDES HEURES NATURE besançon boosteur de bien-être



FORUM DES ASSOCIATIONS SALLE D'AVENEY

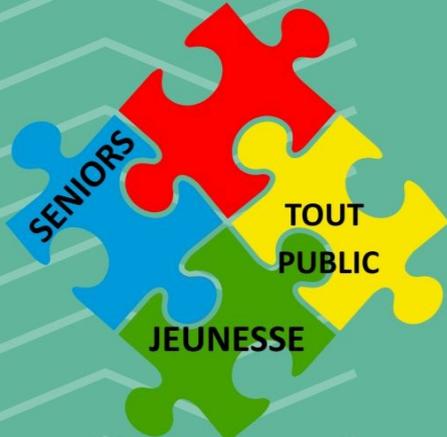


SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025

DE 09h00 à 12h30



**VENEZ RENCONTRER NOS ASSOCIATIONS
INFORMATIONS
INSCRIPTIONS / REINSCRIPTIONS**



MANIFESTATIONS A VENIR

@ SENIORS 2.0 VOS TABLETTES ! Niveau 2



9 SEANCES LUDIQUES

GRATUIT

1ère séance le :

Judi 11 septembre de 14h30 à 16h30

Salle du Conseil

Mairie d'Avanne-Aveney, 9 Rue de l'Eglise, 25720

Inscriptions soumis à questionnaire, auprès de la FAPA : 03.80.30.07.81



ATELIER 2.0

@ VOS TABLETTES

NIVEAU 2



ATELIER MÉMOIRE

PEPS EUREKA



À PARTIR DE
60
ANS

Comment fonctionne votre mémoire ?

Quels sont les facteurs qui contribuent à la préserver ?



Peps Eurêka

En partenariat avec la Mairie d'Avanne-Aveney

Atelier sur le thème de la mémoire comprenant :

- une conférence sur la mémoire : lundi 22 septembre de 10h30 à 12h00
- un entretien individuel (15 min) : lundi 22 septembre entre 13h20 et 17h40 (sur rdv)
- 10 séances collectives du lundi 29 septembre au lundi 15 décembre de 14h00 à 16h30
- 1 séance bilan le lundi 26 janvier 2026 de 14h00 à 15h30

Salle du conseil – 9 rue de l'Eglise – 25720 Avanne-Aveney

Renseignement et inscription au : 03 81 25 17 60



MANIFESTATIONS A VENIR

LIVRES DANS LA BOUCLE



L'après-midi nous vous proposerons une **grande vente de livres issus du désherbage de 14h à 17h en salle du conseil.**

La bibliothèque participera à nouveau aux livres dans la boucle **le 20 septembre prochain.**

Nous aurons l'honneur d'accueillir **MARCUS MALTE** qui nous présentera son livre

J'ai rien dit aux éditions Rageot



INVITATION À UNE JOURNÉE NETTOYAGE, TOUS ENSEMBLE POUR AVANNE-AVENEY

Initié par la commune en 2021 en collaboration avec le CDPAA – Conseil de Développement Participatif d'Avanne-Aveney – en collaboration étroite avec l'Ecole d'Avanne-Aveney, l'appui du Sybert, deux demi-journées de nettoyage de la commune seront proposées :

Une première demi-journée sera organisée par l'école d'Avanne-Aveney le vendredi 03 octobre 2025. Rendez-vous à 13h30 devant la cour de l'école pour celles et ceux, parents d'élèves ou amis qui désireraient s'y associer.

Rejoignant l'initiative citoyenne que nous voulons promouvoir, l'équipe pédagogique a accepté de nous rejoindre donnant ainsi un sens plus fort à la citoyenneté en devenir de nos enfants.

Une seconde demi-journée est proposée à toute la population d'Avanne-Aveney pour le lendemain samedi 04 octobre 2025. Rendez-vous à 9h 00 parking du stade.

Différents lieux de nettoyage seront proposés en complément des passages effectués par les enfants la veille.

Nous comptons sur une mobilisation maximale de tous pour faire de ces deux demi-journées un moment fort de réalisation écocitoyenne où chacune, chacun contribue à la construction d'un environnement plus respectueux de tous.



NB : En cas de pluie il est d'ores et déjà envisagé le report des dates sur le week-end suivant soit les 10 et 11 octobre aux mêmes horaires.

Nous comptons sur vous !

MANIFESTATIONS A VENIR

CHANTIER PARTICIPATIF EN FAVEUR DES AMPHIBIENS DE VOTRE FORÊT COMMUNALE :

SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 DE 8H30 À 16H



Afin de poursuivre la démarche d'amélioration des connaissances et de la conservation des amphibiens ainsi que de leurs habitats initiée en 2020, la commune d'Avanne-Aveney et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté vous propose une journée

de chantier participatif de restauration et de création manuelles de mares et d'ornières.

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 18 octobre 2025 dès 8h30** à l'entrée du boisement communal de la forêt d'Avanne. Ce chantier est ouvert à toutes et à tous, quelles que soient vos connaissances, votre âge et vos disponibilités. Vous pouvez en effet participer à la journée (8h30 – 16h30) ou simplement à une partie,

selon vos envies et disponibilités. Nous pique-niquerons sur place le midi. Prévoyez-donc votre boisson, votre repas ainsi que des vêtements imperméables et chauds qui ne risquent rien. Prenez également des bottes, des gants de jardin et des outils si vous en avez (pelle, bêche, pioche, truelle, râteau, brouette, seau). Au cours de cette journée, il s'agira de restaurer à la main, la mare que nous avons précédemment creusée en 2020 (voir photo). L'idée étant de la nettoyer ; en particulier enlever les feuilles qui s'y sont accumulées depuis bientôt 5 ans. Nous évaluerons s'il est pertinent de la surcreuser quelque peu sur quelques centimètres de hauteur. À quelques mètres de cette mare, nous souhaitons en recréer manuellement une nouvelle à la place d'une ornière actuellement comblée et qui n'accueille plus d'amphibiens en reproduction.

Ces journées chantiers sont de véritables moments de partage et de joie ; nous avons hâte de vous y retrouver ! **Vous êtes intéressé-e-s ? Inscription obligatoire auprès d'Alix Michon, 06.58.52.62.99, alix.michon@lpo.fr**

ANIMATION LPO (LIGUE PROTECTRICE DES OISEAUX)

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025 DE 9H30 À 12H

Un atelier pédagogique de construction de gîtes pour la petite faune du jardin sera animé par la LPO. Les espèces pouvant en bénéficier seront présentées : oiseaux cavicoles, petits mammifères (hérisson et chauve-souris), amphibiens... Ensuite place à la construction à partir de plans et planches brutes, en toute convivialité. Puis des conseils pour l'entretien, l'installation ou encore la mise en place d'aménagements complémentaires en faveur de la biodiversité au jardin seront donnés. Petite mise en bouche : <https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite>

Il faudra apporter vos outils de bricolage : perceuse-visseuse, embouts, mèches, scie égoïne ou à bûche, crayons, règle, équerre. Le bois et la quincaillerie seront fournis.

Le nombre de place est limité à 25 personnes. Merci de vous inscrire en précisant le nombre de personne soit par mail : ceccau@free.fr ou par téléphone au 07.82.43.95.24 sms ou appel après 18h30 en semaine. **L'inscription sera possible jusqu'au 30 septembre 2025.** Le lieu de rendez-vous sera donné lors de votre inscription.

Contact mairie : Cécile Cau, élue en charge de l'environnement.



MANIFESTATIONS A VENIR



07h00 : Départ d' AVANNE-AVENEY direction Montreux
Arrêt de 15 minutes à l'aire de Lavaux (vue panoramique)

09h45 : Arrivée à CHAPLIN WORLD à Corsier sur Vevey route de fenil 2

10h à 12h : Visite du musée Chaplin World

12h05 : Départ pour «restaurant du Stand de Gilamont Claude Clos» à 1 km du musée

12h10 : Repas à Vevey au restaurant

14h00 : Départ pour le marché de Noël de MONTREUX

14h15 : Temps libre sur le marché de Noël

16h00 : Passage du Père Noël volant

17h00 : Départ de MONTREUX direction AVANNE-AVENEY

20h00 : Arrivée à AVANNE-AVENEY



Menu
Velouté de courges aux pépites de marrons ***
Emincé de poulet à la moutarde ***
Mousseline et légumes ***
Poire à la vanille
1 apéritif + 1 bouteille de vin pour 4 pers + eau + café

Chèque à l'ordre du Trésor public

*Tarifs : **
80€ pour les habitants
105€ pour les extérieurs

• *sous réserve de 50 participants*



Bulletin d'inscription avant le 22 octobre 2025

NOM / Prénom :

Nombre de personne(s) :

N° de téléphone :

Adresse :

Mail :

DES NOUVEAUTÉS POUR LA SAISON 2025/2026 !

Forte de ses 172 adhérents, notre association poursuit ses projets, voir tableau ci-joint, avec 2 nouveautés :

- Course à pied, reprendre sans se faire mal le jeudi soir à 17h 15 pour celles et ceux qui ont envie de bons conseils pour reprendre ou se mettre à cette activité

- Multi-activités, pour une reprise stimulante et progressive

Une activité, entre midi et deux qui permet aux actifs de pratiquer !

L'objectif est de faire une proposition de remise en forme progressive à raison d'une heure hebdomadaire avec un programme trimestriel ajusté aux besoins et envies de chacun(e)

Par contre, au vu du nombre d'inscrits à la marche nordique, il a été décidé de suspendre cette activité pour mieux appréhender les besoins pour la saison suivante.

Les inscriptions se feront

à partir du 15 août 2025, sur le site internet HELLO ASSO*

le samedi 6 septembre matin au Forum des associations à la salle d'Aveney

*Toute personne ayant des difficultés d'accès à internet, pourra se faire connaître auprès de Marie-Christine (06 31 47 57 68) Rose-Noëlle (06 72 77 38 59) ou Marie-Paule (06 02 07 84 85) pour bénéficier d'un accompagnement individuel. Une permanence pourra être organisée selon les besoins. N'oubliez pas votre carte bancaire ou votre RIB...

N.B : Les inscriptions « papier » ne se feront que pour les personnes ayant des chèques vacances.

Les activités de gym en salle au Centre Weinman (réservées aux personnes de plus de 70 ans souffrant de pathologie invalidante) très appréciées, sont reconduites.

Une permanence sera assurée spécifiquement au Centre Weinman

Nous recherchons :

- 3 ou 4 volontaires pour se former au « test FORME + SPORT » et s'engager pour 3 X 2 heures dans l'année pour effectuer ces bilans. 5 heures de formation seront dispensées. Les tests permettront aux pratiquants qui le souhaitent d'effectuer un bilan de leurs capacités physiques !

- des personnes qui souhaiteraient donner quelques heures dans l'année, dans le cadre de l'organisation de « rencontres conviviales et sportives » pour partager leur « passion » ou pour le plaisir de bouger et de se rencontrer. Elles seront accompagnées dans leur projet !

LES ASSOCIATIONS

Les activités – Saison 2025-2026

	Horaires	durée	Cours	Animateur (trice)
LUNDI	9 h 15 - 10 h 15	1 h	<i>Gym douce</i>	Séverine Vuillemin
	10 h 30 - 11 h 30	1 h	<i>Gym d'entretien</i>	
	12 h 20 - 13 h 20	1 h	<i>Multi-Activités</i>	Sophie Guerrier
	17 h 45 - 18 h 45	1 h	<i>Renforcement musculaire</i>	
MARDI	09 h 00 - 10 h 15	1 h 15	<i>Qi Gong</i>	Maria Otilia Craveiro
	10 h 40 - 11 h 40	1 h	<i>Bien Être et PLUS</i>	Michèle Py
	17 h 40 - 18 h 40	1 h	<i>Renfo-Cardio</i>	Charles Lechevalier
	18 h 45 - 19 h 45	1 h	<i>Pilates</i>	
MERCRE- DI	09h 15 - 10 h 15	1 h	<i>Body Zen</i>	Lison Sugny
	10 h 25 - 11 h 25	1 h	<i>Body Zen</i>	
	20 h 00 - 21 h 00	1 h	<i>Renfo musculaire profond</i>	Séverine Vuillemin
JEUDI	17 h 15 - 18 h 15	1 h	<i>Course à pied</i>	Charles Lechevalier
	18 h 20 - 19 h 20	1 h	<i>Pilates</i>	Virginie Piquard
	19 h 30 - 20 h 45	1 h 15	<i>Renfo musc. Stretching</i>	
VENDRE- DI	09 h 45 - 10 h 45	1 h	<i>Bien Être et PLUS</i>	Michèle Py
	11 h 00 - 11 h 45	3/4 h	<i>Stretching</i>	
Mardi	15 h 00– 16 h 00	1 h	« Vivre en Santé » (*)	Jason Guaitella
Jeudi	10 h 45 - 11h45 14 h 15- 15h15			

TARIFS 2025/2026

Tarif annuel	2 ^{ème} et 3 ^{ème} cours
- 3/4 d'h = 116€	59€
- 1h = 142€	85€
- 1h et 1/4 = 169€	112€

Ces tarifs incluent l'adhésion Gym Form Avanne-Aveney (5€), la licence Sport pour tous (32€) et les frais liés à l'activité

N.B : L'adhésion est de 10€ pour les extérieurs, 5€ sont à rajouter sur le prix de base

Pour info : Pour une 2^{ème} ou 3^{ème} activité, un forfait de 20€ est déduit des frais liés aux activités.

(*) Activités au Centre Jacques Weinman = 40€ et 25 € pour les aidants

Rappel : Essais GRATUITS dans tous les cours de gym sur les 2 premières séances de septembre ! Pour s'inscrire tel : 06 31 47 57 68 ou par mail depuis le site internet !

Démarrage des activités le 15/09/2025

Pour plus d'info : forum des Associations le 6 septembre à la salle d'Aveney

**NOUS VOUS ATTENDONS À LA RENTRÉE...
SPORTEZ-VOUS BIEN!**

LE FESTIVAL SERIOUS FAIT UNE PAUSE



Tout est dit dans le titre, mais il nous semble que nous vous devons tout de même quelques explications.

Depuis notre arrivée en 2011 aux Pépinières, il s'en est passé des choses. Trois jours de Festival chaque année en septembre, la naissance de notre petit événement de début de vacances « Un Peu de Serious », beaucoup de compagnies sont venues en résidence travailler leur spectacle, de nombreux ateliers cirque se sont déroulés sous notre chapiteau.

Le Serious c'est avant tout une association de cœur, de copains qui partagent la même passion pour le cirque et qui sont convaincus que cette belle activité peut débloquent des compétences nouvelles chez des personnes qui ont besoin de se reconnecter avec leur corps.

Bref, nous essayons de mettre à disposition au maximum notre outil cirque avec un maximum de public en demande.

Cela au niveau local, mais bien sûr aussi à l'international. A la suite du projet qui s'est déroulé à Jérusalem-Est en été 2023, il nous tient à cœur de garder le contact avec nos partenaires Palestiniens, et cela malgré les événements tragiques de Gaza et le contexte politique. Nous sommes aussi en train de commencer une histoire avec la région de Vinnytsia, en Ukraine, pour éventuellement développer les arts du cirque dans diverses « Maisons de l'Enfance » sur place.

De plus, il est prévu un partenariat avec « Les Rois Vagabonds » en automne sur le quartier de Planoise.

Bref, vous l'avez compris, tout cela prend beaucoup de temps et d'énergie et parfois il faut savoir faire des choix.

Le choix a donc été de faire une pause sur le Festival Serious 2025, notre festival que l'on adore, qui permet de donner une fenêtre à nos activités, et aussi de créer du lien entre public, artistes, sympathisants, ...

Une pause, c'est un moment pour se regrouper, pour prendre le temps de réfléchir et pour revenir plus fort.

Nous vous donnons donc rendez-vous à tous et à toutes en septembre 2026, pour un Festival Serious haut en couleur.

En attendant, bon été !!!

Le Serious.



LES ASSOCIATIONS

CLUB SAINT VINCENT



On se retrouve le
MARDI 02 SEPTEMBRE 2025, mais dans
un lieu différent au
3 b rue de l'Eglise
(Après l'escalier de la salle polyvalente)

Les reines de la belote, surtout
avec Mamie Nonante !



MARDI ET MERCREDI APRES-MIDI

YOGA

Les cours de yoga débuteront pour la saison 2025-2026 durant **la semaine du 8 septembre** selon les horaires suivants :

LUNDI : 19h10

MARDI : 20h

JEUDI : 9h et 10h30.

Les cours durent une heure et quart.

Les inscriptions s'effectuent durant les cours.

Un cours d'essai est possible pour les nouveaux participants.

Le montant des cotisations pour l'année 2025-2026 est de 155 euros pour les habitants d'Avanne-Aveney et de 160 euros pour les autres.

Pour plus d'info : forum des Associations le 6 septembre à la salle d'Aveney

Trésorière : Cécile Douge.

Secrétaire : Françoise Girard

Membre du bureau : Yvette Masson

Professeur de yoga : Dominique Duquet



Présidente de l'association : France-Hélène Alix

18 rue des Combots, 25720 Avanne

0624243156

francehelene@gmail.com.

LES ASSOCIATIONS



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

RELAIS PETITE ENFANCE DES PETITS VOYAGEURS

De nouveaux locaux pour vous accueillir !



Rencontre autour de la petite enfance

Un temps de rencontre vous est offert par le relais petite enfance et ses partenaires : la CAF du Doubs, le CMS de Saint Vit et les structures collectives !

Au programme ?

Découverte des différents services dédiés à la petite enfance : des prestations CAF et démarches administratives, au soutien à la parentalité et à la recherche d'un mode d'accueil !

Nous répondrons à toutes vos questions !

Rendez-vous le **lundi 13 octobre à 18h30 à Avanne** (salle du conseil – mairie)

(Inscription souhaitée pour une meilleure organisation).



LES ASSOCIATIONS

Des animations gratuites pour les 0-6 ans !

Les animations sont des temps collectifs gratuits qui s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile...). Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

**L'entrée est libre pour les assistants maternels (sauf précision) mais sur inscription pour les parents !
C'est gratuit pour tout le monde !**

Déroulement des animations :

09h00 - 09h45 : Accueil et jeux libres

09h45 - 10h45 : Atelier proposé

10h45 - 11h00 : Temps calme et rangement

Prochains rendez-vous :

9 septembre, atelier nature

2 octobre, médiation animale

4 novembre, atelier d'éveil



Gratuit
Ouvert à tous

Informations et échanges à destination
des parents et futurs parents

**RENCONTRE AUTOUR
DE LA PETITE ENFANCE**

De la grossesse aux 6 ans de l'enfant

ACCOMPAGNEMENT, DROITS ET MODES DE GARDE
Avec la présence de la CAF du Doubs et du CMS de St Vit

Lundi 13 octobre 2025 à 18h30 à Avanne
(mairie - salle du conseil)

Renseignements et inscriptions au Relais Petite Enfance
• 03 81 52 09 47
• relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org

Vous pouvez venir
accompagnés de
votre/vos enfants,
un espace de jeux
sera prévu.

Pour en savoir plus sur le reste de la programmation,
suivez-nous sur Facebook ou via notre site : [https://
www.famillesrurales.org/relais-petite-enfance-franche-
comte/42/relais-petite-enfance-des-petits-voyageurs](https://www.famillesrurales.org/relais-petite-enfance-franche-comte/42/relais-petite-enfance-des-petits-voyageurs)

Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs / Guichet Unique
03 81 52 09 47 ou relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org

**Familles
rurales**
Vivre mieux !
DOUBS

LES ASSOCIATIONS



**Nos petits
Loups**

NOS PETITS LOUPS LES TEMPS FORTS

Mars : Carnaval

Malgré un temps maussade, nous nous sommes retrouvés pour fêter Carnaval. Au programme : maquillage, fabrication de masques et de confettis écolos, réalisation d'un Monsieur Carnaval.



Avril : Chasse aux œufs

Les enfants sont partis à la recherche des œufs cachés dans le petit bois près de l'école.

Pas facile avec toute cette végétation !



Juin : Kermesse de l'école

Par un temps estival, les enfants sont venus nombreux participer aux différents jeux proposés comme le chamboule-tout, la pêche aux canards, le tir à élastiques, l'écrase-patate ou la cocotapulte.



Des boissons fraîches, des gâteaux et des paninis préparés avec l'aide de la boulangerie Figard étaient proposés.

En fin de soirée, les familles ont assisté au spectacle des frères PANINI du cirque ILYA.

Merci à la municipalité, aux enseignants, aux bénévoles et à tous les participants !

N'hésitez pas à nous contacter nospetitsl@gmail.com et à suivre l'actualité de l'association sur notre **page Facebook** :

NOS PETITS LOUPS D'AVANNE



prochain évènement : vide chambre en septembre

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LASCAR



L'activité danse de l'association LASCAR, encadrée par Christelle Mougard, se poursuit à partir de septembre 2025. Une première présentation du travail des élèves est programmée en décembre 2025. Les familles découvriront ensuite le travail chorégraphique annuel des danseuses sur la scène du Petit Kursaal le samedi 2 mai 2026 à 20h.

Pour tout renseignement, contacter Christelle 06.62.19.76.60 par sms.

Les inscriptions à toutes les activités proposées par

l'association LASCAR se font obligatoirement en ligne sur Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/lascar/adhesions/adhesion-2025-2026>

Informations sur le site Facebook de l'association : <https://www.facebook.com/associationlascar/>

Pour tout renseignement et paiement par chèque vacances : rendez-vous au forum des associations, **samedi 6 septembre 2025 de 9h à 12h30 à la salle d'Aveney.**

Reprise des activités dès la semaine suivante.



ACTUALITÉ CHEZ AMUSO MUSIQUE



Envie de pratiquer ou d'initier vos enfants à la musique ? Nous proposons plus de 15 disciplines instrumentales et vocales. Alors, rejoignez-nous ! Nous proposons des cours de musique, des pratiques collectives (chorales, ateliers, stages...), de l'éveil musical pour les plus petits (dès 6 mois), du yoga, du Big Piano Fitness, de l'éveil à la danse dès 3 ans... Pour en savoir plus vous pouvez nous retrouver sur nos différents réseaux sociaux et sur notre site internet : Amuso.fr. L'année touche à sa fin, les inscriptions ont repris le 22 juin, vous pouvez retrouver toutes les informations et les bulletins d'inscriptions sur notre site internet. Découvrez nos stages des Vacances en Zik' à chaque vacance scolaire. Ces stages sont à destination des 4-10 ans. Le prochain, sur le thème des apprentis détectives aura lieu du 25 au 29 août au 8 rue de l'épithape. L'occasion de découvrir des instruments, mais également de participer à des jeux et activités tout au long de la semaine. Contactez-nous pour en savoir plus : amuso.balafonetriccolo@gmail.com. **Nous serons également présents le 6 septembre à la salle d'Aveney** à l'occasion des portes ouvertes d'Avanne-Aveney. Vous pourrez venir découvrir nos activités et vous inscrire. La rentrée de l'école de musique se fera le 12 septembre cette année.



CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS

Toutes les délibérations sont disponibles sur le site de la mairie avanne-aveney.com et sont communicables sur simple demande par courriel à mairie@avanne-aveney.com ou à l'accueil de la mairie.

CONSEIL DU 26 MARS 2025

N° délibération	Titre délibération	Votes pour	Votes contre	Abstention
2025-15	Convention relative à l'attribution d'un fonds de concours de la commune à Grand Besançon Métropole (travaux de voirie)	16	0	0
2025-16	Finances locales : Approbation du compte financier unique 2024 (Commune et Forêt)	15	0	0
2025-17	Domaine : acquisition de diverses parcelles (friche et forêt) appartenant à un propriétaire cédant	2	11	3
2025-18	Ressources humaines – Mandatement du Centre de gestion de la fonction publique du Doubs afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la Santé	16	0	0
2025-19	Personnel communal : suppression/création de poste (ATP1) et tableau des emplois	16	0	0
2025-20	Baptême de rue : nom du nouveau square du lotissement Griottes-Bigarreaux	16	0	0

CONSEIL DU 09 AVRIL 2025

N°	Titre délibération	Votes	Votes	Abstention
2025-21	Budget communal 2025 : affectation des résultats 2024	17	0	0
2025-22	Budget Forêt 2025 : affectation des résultats 2024	17	0	0
2025-23	Vote des taux des taxes locales	17	0	0
2025-24	Finances locales : vote des subventions aux associations	15	0	0
2025-25	Vote du budget communal 2025	17	0	0
2025-26	Vote du budget annexe Forêt 2025	17	0	0
2025-27	Patrimoine : restauration des sacristies de l'église St-Vincent	17	0	0

CONSEIL DU 23 AVRIL 2025

N° délibération	Titre délibération	Votes pour	Votes contre	Abstention
2025-28	Avis relatif à la demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension de la carrière de Chemaudin-et-Vaux et la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU portée par Grand Besançon Métropole	15	0	3
2025-29	Rétrocession des équipements communs du lotissement Lépenot	16	2	0
2025-30	Règlement d'attribution des logements sociaux	18	0	0

CONSEIL DU 25 JUIN 2025

N° délibération	Titre délibération	Votes pour	Votes contre	Abstention
2025-31	Avis relatif au règlement local de publicité intercommunal (RLPi)	16	0	0
2025-32	convention de partenariat Mardi des Rives	16	0	0
2025-33	Politique de l'habitat : contribution aux Fonds de solidarité au logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD) pour 2025	16	0	0
2025-34	Bibliothèque municipale : convention de partenariat avec le Département 2025-2029	16	0	0
2025-35	Création d'une association foncière pastorale autorisée (AFPA)	16	0	0
2025-36	Subventions accordées aux associations	16	0	0
2025-37	Tarifs de la restauration scolaire 2025-2026	7	2	7
2025-38	Tarifs des services périscolaires 2025-2026	12	2	2
2025-39	Ouverture d'un service d'accueil périscolaire sur toute la journée du mercredi	16	0	0
2025-40	Tarifs du service d'accueil périscolaire du mercredi	15	0	1
2025-41	Tarifs des activités extrascolaires	15	0	1
2025-42	Adoption d'une décision modificative du budget communal (DM n°1)	16	0	0
2025-43	Domaine : déclassement de voirie sans enquête publique (lieu-dit Au Jonchet)	14	0	2
2025-44	Vente à l'amiable d'un bien immobilier communal (lieu-dit Au Jonchet)	14	0	2
2025-45	Domaine : déclassement de voirie sans enquête publique (cheminement piétonnier 14 rue Saint Vincent)	13	0	2
2025-46	Vente à l'amiable d'un bien immobilier communal (14 rue Saint Vincent)	13	0	2
2025-47	Domaine : acquisition d'une parcelle AE 367 après alignement	13	0	2
2025-48	Domaine : Désignation des parcelles susceptibles d'être transférées dans le domaine public rue des Gigoulettes	16	0	0
2025-49	Tarif du voyage organisé par la commune en Suisse	16	0	0
2025-50	Tarif de location d'une salle communale (2A rue Saint Vincent)	16	0	0
2025-51	Ouverture d'un programme de conférences animées par les notaires	16	0	0

Tout élu susceptible d'avoir un éventuel conflit d'intérêt, personnel ou professionnel, ne prend pas part au vote de la délibération concernée.



La bibliothèque c'est toute l'année des ateliers, des animations, des rencontres, du partage, des sourires...

N'hésitez pas à vous inscrire

Inscription Gratuite !!



Nouveauté , nous vous proposons un catalogue en ligne

Vous pouvez désormais avoir accès au fonds de votre bibliothèque Municipale, (accéder à vos prêts, prolongement, réservation ...) en toute simplicité. Il suffit d'être inscrit à la bibliothèque pour y avoir accès. Si vous n'y êtes pas; c'est peut être le moment de le faire. Alors n'hésitez pas inscrivez vous.

Lien du catalogue en ligne .

<https://bibliotheque-avanne-aveney.fr/index.php>

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter
bibliotheque@avanne-aveney.com 03 81 41 11 34

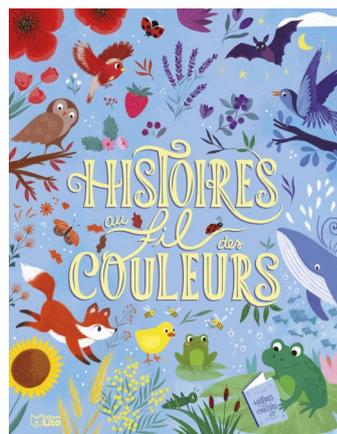
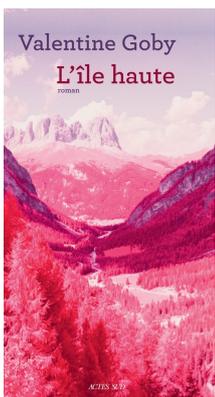
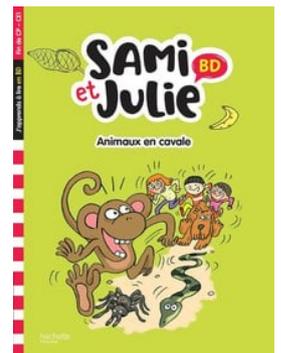
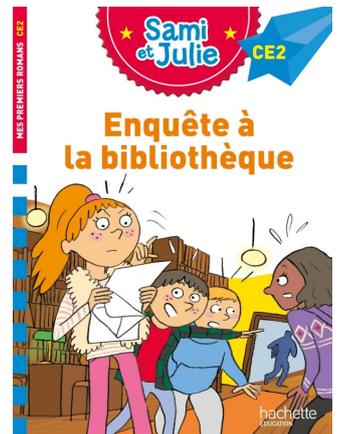
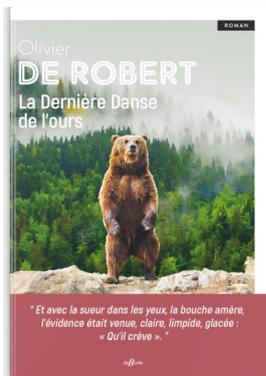
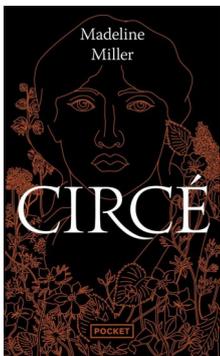


Bibliothèque Fermeture estivale

13 août au 28 août

Bonne lecture et Bonnes vacances

Réouverture le 03 septembre 2025

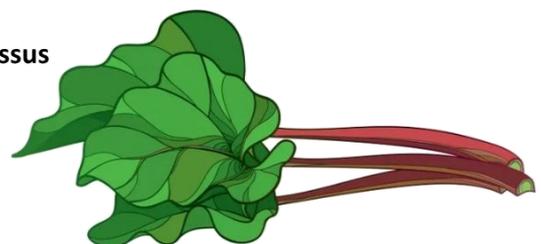




Dos de Cabillaud à la rhubarbe

INGRÉDIENTS :

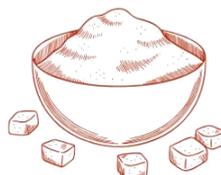
- 600 g de dos de cabillaud
 - 20 g de persil plat
 - 250 g de rhubarbe
 - 50 g de beurre
 - 1dl de crème à 35 %
 - 1 cl d'huile d'olive
 - 1 dl de vin blanc
 - 1.5 dl de fumet de poisson
 - 3 dl de vinaigre de vin blanc
 - 1 échalote
 - quelques branches de thym frais
 - sel, poivre
 - pincée de sucre
- Tapisser d'un peu d'huile d'olive un plat allant au four
 - Y ajouter les dos de cabillaud
 - Saler et poivrer sur les 2 faces
 - Les décorer avec les branches de thym
 - Réserver au réfrigérateur
- Éplucher la rhubarbe
 - Faire 8 bâtonnets
 - Couper très finement le reste de la rhubarbe et réserver
 - Ciseler finement l'échalote, réserver
 - Ciseler finement le persil, réserver
- Mettre la moitié du beurre dans une poêle avec un peu d'huile d'olive
 - Y faire chauffer les bâtonnets de rhubarbe et faire légèrement dorer attention ça cuit très vite
 - Ajouter une pointe de sel et les retirer de la poêle en y laissant la matière grasse
- Dans la même poêle mettre les échalotes et la rhubarbe coupée finement
 - Les faire suer sans laisser colorer , mélanger délicatement
 - Ajouter le vinaigre et faire réduire toujours en remuant
 - Ajouter le vin blanc et faire réduire de 3/4
 - Ajouter une pincée de sel et une pincée de sucre
 - Mettre le fumet de poisson et laisser réduire un peu, ça doit compoter
 - Ajouter la crème, laisser sur le feu en mélangeant
 - Arrêter le feu et ajouter le reste du beurre
 - Rectifier l'assaisonnement
- Sortir les dos de cabillaud
 - Mettre un filet d'huile d'olive dessus
 - Enfourner 10 minutes environ à 250 °
 - Attention de ne pas trop les cuire ils doivent rester nacrés (un peu translucides)
 - Les sortir du four et enlever les brins de thym
 - Dans la sauce ajouter le persil
 - Dans une assiette déposer 1 fond de sauce et le cabillaud dessus
 - Décorer avec des bâtonnets de rhubarbe



Bon Appétit

MOELLEUX A LA RHUBARBE

- Pour 8 personnes
- 500 g de rhubarbe
- 200 g de sucre
- 160 g de farine
- 4 œufs
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 peu de beurre pour le moule



- Eplucher et couper la rhubarbe en tronçons de 1 cm de long
- Les ébouillanter pendant 2 minutes et égoutter
- Mélanger les œufs entiers avec le sucre au bain-marie et fouetter ce mélange jusqu'à ce qu'il ait doublé de volume et qu'il soit bien mousseux
- Retirer du feu et ajouter délicatement la farine tamisée et la levure
- Verser cette pâte dans un moule préalablement beurré et déposer les cubes de rhubarbe à la surface
- Saupoudrer de sucre vanillé
- Faire cuire environ 35 minutes dans un four préchauffé à 170°C -200°

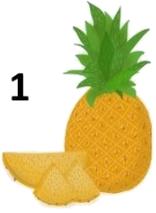
Bonne dégustation



UN MOMENT DE DÉTENTE

RELIEZ CHAQUE NOM DE FRUIT, DE LEGUME OU AROMATE A SON IMAGE

1



a : Pomme de terre

k : Ananas

11



2



b^a : Carotte

l : Fraise

12



3



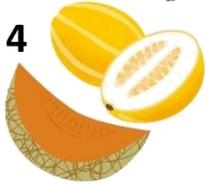
c : Poire

m : Citrouille

13



4



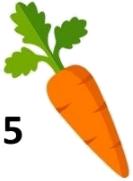
d : Aubergine

n : Melon

14



5



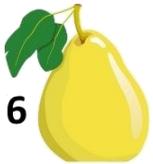
e : Petits pois

o : Raisin

15



6



f : tomate

p : Pastèque

16



7



g : Ciboulette

s : Navet

17



8



h : Citron

q : Thym

18



9



i : Persil

r : Oignon

19



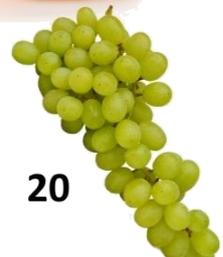
10



j : Romarin

t : Basilic

20



Réponses : 1 : k, 2 : h, 3 : i, 4 : n, 5 : b, 6 : c, 7 : q, 8 : s, 9 : g, 10 : l, 11 : f, 12 : e, 13 : t, 14 : p, 15 : d, 16 : j, 17 : a, 18 : r, 19 : m, 20 : o.



QUIZ

Grammaire



1) Laquelle de ces phrases est correctement accordée ?

- a. Les fleurs que j'ai cueilli dans le jardin
- b. Les lettres que j'ai reçu sont illisibles
- c. Les chansons qu'elles ont chantées étaient magnifiques
- d. Les robes qu'elle a acheté étaient en solde

2) Complétez correctement

« il faut que tu _____ cette règle par cœur »

- a. sais
- b. saches
- c. sache
- d. saisisses



3) Quelle est la bonne formulation :

- a. Il se pourrait qu'il vient demain
- b. Il se pourrait qu'il vienne demain
- c. Il se pourrait qu'il vissent demain
- d. Il se pourrait qu'il viennes demain

4) Quel pronom relatif faut-il employer ?

« Le film ___tu m'as parlé est en salle »

- a. que
- b. dont
- c. lequel
- d. à quoi



5) Quelle phrase est correctement construite ?

- a. Malgré qu'il soit fatigué, il continua
- b. Bien qu'il est fatigué, il continua
- c. Quoique fatigué, il continua
- d. Comme il soit fatigué, il continua

Explication :

1. Accord du participe passé avec le COD les chansons placé avant l'auxiliaire avoir

2. Subjonctif présent requis après « il faut que »

3. Subjonctif après « il se pourrait que »

4. Parler de quelque chose

5. Quoique=bien que ; correcte syntaxe et mode

6) Choisissez le bon participe :

« Ils se sont _____ à la décision du juge. »

- a. plié
- b. plier
- c. pliez
- d. pliés

7) Quelle phrase respecte les règles d'accord du participe passé :

- a. Elle s'est lavée les mains
- b. Elles se sont téléphonées hier
- c. Les lettres qu'il a envoyés sont parties
- d. Ils se sont aperçus des erreurs

8) 1. Complétez avec le bon mode verbal :

« Je ne pense pas qu'il _____ ses devoirs »

- a. finit
- b. finira
- c. fasse
- d. ait fait



9) Quel est le pluriel correct ?

- a. Des chandails blancs et bleus
- b. Des chandails blanc et bleu
- c. Des chandails blancs et bleu
- d. Des chandails blanc et bleus

10) Laquelle de ces phrases est grammaticalement incorrecte :

- a. Si j'avais su, je ne serais pas venue
- b. Il est important qu'il sache cela
- c. Nous partîmes dès qu'il pleuvait
- d. Il faut que vous soyez attentifs

Explication :

6. Accord du participe passé

7. Accord avec ils car le pronom réfléchi (COD) est placé avant

8. Subjonctif passé après je ne pense pas que

9. Deux adjectifs de couleur séparés, ils s'accordent tous les deux

10. Incohérence temporelle :

Il faut « dès qu'il eut plu » ou « dès qu'il plut » pour maintenir la concordance

Réponses : 1 : c / 2 : b / 3 : b / 4 : b / 5 : c / 6 : d / 7 : d / 8 : d / 9 : a / 10 : c

AGENDA



LES DATES À RETENIR

23 et 24 août 2025	TOUT BESANÇON VOLE
Samedi 06 septembre 2025	FORUM DES ASSOCIATIONS
Jeudi 11 septembre 2025	ATELIER 2.0
Mercredi 17 septembre 2025	CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 18 septembre 2025	ATELIER 2.0
Samedi 20 septembre 2025	LIVRE DANS LA BOUCLE VENTE DE LIVRE
Dimanche 21 septembre 2025	CÉRÉMONIE STÈLE PAUL BELIN RN83 9H00 + CÉRÉMONIE DE VALMY 11H00
Lundi 22 septembre 2025	ATELIER « PEP'S EURÊKA »
Jeudi 25 septembre 2025	ATELIER 2.0
Lundi 29 septembre 2025	ATELIER « PEP'S EURÊKA »
Jeudi 02 octobre 2025	ATELIER 2.0
Vendredi 03 octobre 2025	JOURNÉE NETTOYAGE
Samedi 04 octobre 2025	JOURNÉE NETTOYAGE
Lundi 06 octobre 2025	ATELIER « PEP'S EURÊKA » CONFÉRENCE DES NOTAIRES
Jeudi 09 octobre 2025	ATELIER 2.0
Lundi 13 octobre 2025	ATELIER « PEP'S EURÊKA »
Jeudi 16 octobre 2025	ATELIER 2.0
Samedi 18 octobre 2025	CHANTIER PARTICIPATIF
Mercredi 29 octobre 2025	CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 03 novembre 2025	ATELIER « PEP'S EURÊKA »
Jeudi 06 novembre 2025	ATELIER 2.0
Lundi 10 novembre 2025	ATELIER « PEP'S EURÊKA »
Mardi 11 novembre 2025	CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
Jeudi 13 novembre 2025	ATELIER 2.0
Samedi 15 novembre 2025	ATELIER CABANES OISEAUX LPO
15 et 16 novembre 2025	EXPOSITION D'ARTISANAT D'ART
Lundi 17 novembre 2025	ATELIER « PEP'S EURÊKA »
Samedi 22 novembre 2025	VOYAGE MARCHÉ DE NOËL
Lundi 24 novembre 2025	ATELIER « PEP'S EURÊKA »
Samedi 13 décembre 2025	ANIMATION DE NOËL

LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

RASSEMBLEMENT VOITURES ANCIENNES

Le 3^{ème} dimanche du mois—Terrain stabilisé



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les jeudis à partir de 16h—Place Champfrêne



ETAT-CIVIL



NAISSANCES

Emma FAIVRE
07/05/2025

Emile BONNARD
20/05/2025



MARIAGES

Yveson SIMON/
Nour El Iman CHAABAN
05/04/2025

LAALA Hedi /
NGUYEN Thu Thao
12/07/2025



DÉCÈS

Yves GRESSOT
18/02/2025

Madeleine DENIZOT née GALLI
02/04/2025

André PIERRE
07/05/2025

Sonnang SO née TELL
09/05/2025

Youcef MASKOUN
09/05/2025

Arturo BIASIOLO
27/05/2025

Lucette Tavernier née AYMANNIN
09/06/2025

Roselyne MESNIER née BAUD
08/07/2025

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) stipule que les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte de naissance, mariage ou décès sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées à des fins de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord.

CONTACTS UTILES

GBM assainissement :

Tél : 03 81 61 59 60

DEPARTEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT

Gaz et eaux (eaux) :

Branchement particulier : 0810 477 477

Accueil clientèle : 0977 409 433

Intervention d'urgence : 0977 429 433

Dépannage électricité : 09.72.67.50.25

Gestion des déchets GBM :

03.81.41.55.35

Déchetterie de Thoraise

03 81 21 15 60

Du mardi au vendredi :

8h30 – 12h20 et 13h30 – 16h50

Samedi :

été : 8h30 – 12h20 et 13h30 – 17h50

horaires d'hiver : 8h30 – 12h20

et 13h30 – 16h50

Fermée le 1er jeudi du mois
et les lundis

Mairie d'Avanne-Aveney

9 rue de l'église

25720 Avanne-Aveney

Téléphone : 03.81.41.11.30

Numéro astreinte élus : 06.88.22.88.69 (SMS non traités)

E-mail : mairie@avanne-aveney.com

Site : www.avanne-aveney.com

HORAIRES :

Lundi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 14h00-17h00

Samedi : 10h00-12h00

BIBLIOTHEQUE

03 81 41 11 34

Mercredi : 15h30-18h30

Jeudi : 15h30-18h30

Infos pratiques

Déchetterie des Tilleroyes

03 81 21 15 60

Du lundi au vendredi :

8h30 – 12h20 et 13h30 – 16h50

Samedi :

été : 8h30 – 12h20 et 13h30 – 17h50

horaires d'hiver (du 1er novembre au 28
février) 8h30 – 12h20 et 13h30 -16h50

Dimanche :

été/ hiver : 8h30 – 12h20

Fermée le 3ème jeudi du mois

AGENCE POSTALE COMMUNALE

03 81 84 29 07

Du lundi au vendredi : 13h30-16h30

samedi : 10h00-11h45

Levée du courrier :

du lundi au vendredi à 16h00

et à 12h00 le samedi



Vous souhaitez être informé de l'actualité d'Avanne-Aveney ?
Abonnez-vous à la page Facebook « mairie Avanne-Aveney »
Et téléchargez l'application « Avanne Aveney » sur votre smartphone